

Doutes sur le dégel des 3%

La levée de la réserve budgétaire sur les subventions pourrait n'intervenir qu'en fin d'année, après étude des comptes de l'État. **PAGE 3**

Formation : les stages Afdas sur la sellette

La loi Travail en cours d'examen remet en question les dispositifs de branche pour les intermittents et certains financements. **PAGE 4**

Forces de l'ordre : les festivals doivent payer

Une circulaire du ministère de l'Intérieur risque d'avoir des conséquences graves sur les festivals de musiques actuelles. **PAGE 5**



GAÏTAN HERBETTE

Avignon 2018 : la sélection des rencontres professionnelles **PAGES 7 À 9**

BIMENSUELLE
N°431
22 juin 2018

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Une vague de fusions de théâtres à l'initiative des collectivités

Les rapprochements de scènes publiques se multiplient, souhaités par des communautés d'agglomération qui veulent renforcer leurs établissements, avec le soutien de l'État.

A Montbéliard et Belfort, la réunion des scènes nationales MA et le Granit a abouti à la présentation de la première brochure de saison commune, le 20 juin. Elle ne manque pas d'allure, avec 90 compagnies, pour quelque 250 représentations, des têtes d'affiche (Barbara Hendricks, le cirque Éloïze, la Comédie-Française, Benjamin Millepied, Thomas Ostermeier...) et des engagements avec, par exemple, avec Laetitia Dosch. «*Notre principe était de travailler sur l'effet multiplicateur*, explique le directeur Yannick Marzin, *en respectant les héritages : le théâtre à Belfort, la diversité, les projets hybrides et internationaux à Montbéliard*». Yannick Marzin et Sonia Rodriguez, conseillère artistique, montrent l'effet d'impulsion de la direction unique : chercher les combinaisons entre les 8 plateaux, susciter la mobilité du public, éviter les superpositions de dates... Le volet administratif suivra, avec l'objectif de janvier 2019 qui écarte la création d'un établissement public pour préférer une association commune qui disposera d'un budget de 6,6 millions d'euros.



Les théâtres de Tulle et de Brive, en Corrèze, désormais unis

Des moyens consolidés

C'est aussi une agglomération, celle de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart qui a décidé la réunion, dès ce 3 juillet, du Centre culturel Robert Desnos, à Ris-Orangis, avec le Théâtre de l'Agora, scène nationale dirigée par Christophe Blandin-Estournet, sous la direction commune de ce dernier. La scène nationale s'enrichit d'un équipement réhabilité en 2013 avec une salle de 500 places et deux salles de cinéma. Il était en régie intercommunale, après avoir été associatif puis municipal. La volonté est d'affirmer un projet artistique à l'échelle territoriale. L'opération arrive au moment où débutent des travaux aux arènes de l'Agora d'Évry dont la gestion pourrait évoluer à l'avenir. La nouvelle scène nationale de l'Essonne Agora-Desnos, associative, comptera 26 permanents pour 3 M€ de budget.

En Corrèze, les communes de Brive-la-Gaillarde et de Tulle disposaient de scènes conventionnées distantes d'une trentaine de kilomètres, les Treize Arches et les Sept Collines. Elles ont constitué un établissement public de coopération culturelle avec l'appui du Département, de la Région et surtout du ministère qui a attribué le label de scène nationale à la nouvelle structure et augmenté sa subvention de 270 000 à 500 000 euros. Le 15 juin a été dévoilé son nom, l'Empreinte. «*Là où deux projets pouvaient générer une forme de concurrence, je vois cette fusion comme une mise en synergie*», explique le directeur Nicolas Blanc qui va organiser la mobilité des spectateurs, après avoir unifié la communication, les tarifs, etc. La structure dispose d'un budget de 3,15 M€, emploie 28 permanents, et proposera 65 spectacles pour 200 représenta-

tions. Elle fera se croiser les festivals des deux villes.

«Perte de diversité», selon le SNSP

Le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) a mis en garde contre la croyance que plus grand voulait toujours dire plus fort. Son président, Michel Lefeuvre, reconnaît que des fusions peuvent se justifier dans certains cas, mais dénonce une logique qui conduit à la «*dévitualisation des projets artistiques*», à une «*perte de diversité*».

Dans l'exemple corrézien, les élus préfigurent une union entre deux villes voisines en commençant par la culture. Cette même préoccupation a été affichée dans le rapprochement entre la Coursive scène nationale de La Rochelle et La Coupole, scène conventionnée de Rochefort, bientôt sous la direction commune de Franck Becker qui dirige la Coursive. Plus qu'une recherche d'économie, les fusions répondent à un besoin de rayonnement, un seuil de taille assurant la visibilité et la reconnaissance de la scène par les Régions, l'État et les partenaires privés. Il y a aussi la volonté de s'adapter à la

circulation des publics. Il y a, enfin, l'arrivée en fin de cycle de certaines associations qui ont créé ces lieux, et la nécessité de renouveler le projet.

Plus d'indépendance ?

Dans l'agglomération toulonnaise, à la suite du départ de Christian Tamet et Nathalie Anton, le théâtre Liberté scène nationale, dirigée par Charles Berling et Pascale Boëglin-Rodier, intègre Châteauvallon, la saison 2018-2019 marquant une transition. Dans le Haut-Rhin, Olivier Garrabé débute le 2 juillet à la direction du nouvel établissement public industriel et commercial qui réunit l'espace Grün à Cernay et le relais Pierre Schiélé de Thann, voisins de 5 kilomètres, avec l'approbation des deux associations. «C'est une question de cohérence de territoire, à la suite d'une fusion de communautés de communes», explique Olivier Garrabé. L'équipe de 19 personnes est mutualisée, les moyens maintenus (à 1,5 M€ de budget). Olivier Garrabé a œuvré pendant un an pour Bords 2 Scènes, à Vitry-le-François (51), lui aussi fruit d'une fusion. «L'idée, au Thann-Cernay, est de mener un projet autour du

cirque, de l'humour et des pratiques amateurs, avec une programmation pluridisciplinaire, d'aller vers la coproduction, d'ancrer l'action artistique dans le territoire, en plus de la diffusion», ajoute-t-il.

Cette consolidation de petites scènes procure-t-elle des garanties d'indépendance à l'équipe de direction ? Peut-être à l'avenir. Mais on a vu des exemples où la préoccupation des élus pour leur politique culturelle intercommunale s'accompagnait d'interventions. Voici un peu plus d'un an, était annoncé le départ anticipé de Claire Guillemain de la Cité musicale-Metz, établissement agréé plusieurs scènes dont l'Arsenal et l'Orchestre national de Lorraine. À Vitry-le-François aussi, la gestion de la fusion avait été critiquée par des professionnels.

Une alternative : la concertation

Il faut encore citer dans les rapprochements récents, à l'initiative de collectivités territoriales : l'association (sans fusion) d'Angers-Nantes Opéra et de l'Opéra de Rennes, l'intégration du Théâtre 95 à la scène nationale l'Apostrophe pour constituer, en janvier 2018, la Nouvelle Scène nationale Cergy-Pontoise-

Val-d'Oise (95), la fusion des théâtres Joliette-Minoterie et Lenche, à Marseille. Et, si l'on remonte jusqu'en 2016, la création de Scènes du Golfe dans le Pays de Vannes (56), du Grand Théâtre de Lorient avec le CDN, de l'EPCC Tangram à Louviers avec la scène nationale...

Une exception récente au moins confirme la règle, c'est l'association de l'espace Jean-Vilar d'Ifs (14) dans l'agglomération caennaise et le Cream de Dives-sur-Mer (14) pour constituer le Sablier. Ici, l'opération a été menée par Brigitte Bertrand et Anne Decourt, directrices des établissements respectifs, en vue de constituer, fin 2017, un pôle des arts de la marionnette en Normandie.

Pour les communautés d'agglomération ou les métropoles qui cherchent à avoir des établissements culturels plus puissants, il existe d'autres modèles que les fusions. La fédération des lieux de musiques actuelles défend le principe d'associations de lieux qui préserve la diversité. Des métropoles comme celle de Nantes, misent sur la concertation entre scènes publiques qui organisent régulièrement ensemble de grandes opérations.

YVES PERENNOU

«Prouvons que nous sommes meilleurs que les privés»

Dominique Bluzet, directeur du groupe Les Théâtres, à Marseille et Aix-en-Provence, agite la controverse en publiant un second manifeste qui appelle les théâtres subventionnés à résister à la concurrence du privé.

Dans le second «Manifeste des théâtres», pourquoi appeler à transformer le service public en «machine de guerre» ?

Lorsque le service public s'installe dans un système sans concurrence, il cesse de progresser, car il n'a plus de challenge. Si Renault n'avait pas été nationalisé en 1945, il n'y aurait pas eu un benchmarking permanent avec Peugeot. Si nous ne sommes pas capables de proposer de nouveaux modèles de politiques publiques de la culture, elles disparaîtront. Nous avons même une présidente du Syndec qui explique que la circulation des œuvres et le public, ça n'est pas le problème. Ce que l'on a à dire serait plus important que ce que le public reçoit ? Et ne viendraient que les publics qui se sentent concernés ? L'universalité de l'art n'existerait plus ? Il ne faut pas penser que la réussite publique est un gros mot. Ou alors on va tuer les artistes !

Vous pensez que les groupes privés veulent «ratifier des subventions» ?

Économiquement, ces groupes sont sûrs de gagner. En effet, ils ont acheté des salles à Paris, des maisons de production, des tourneurs, et ils prennent pied dans des salles subventionnées de province. L'argent est pompé depuis ces salles, il remonte chez les tourneurs, puis les producteurs, ce qui enri-

chit le même groupe privé, puisqu'ils se vendent des spectacles à eux-mêmes. Comme à la Ciotat (où nous étions candidats), les groupes privés ont intérêt à développer une marge artistique importante et non l'emploi, afin d'alimenter leur siège. À Chalon-sur-Saône, un tourneur privé a proposé au maire de compléter la programmation de la petite salle puis de la grande salle de la scène nationale, mises à disposition, mais sans demander de subventions. Une structure privée propose au public un abonnement dans lequel il pourra voir une pièce avec Michel Sardou, ou les *Fourberies de Scapin* mis en scène par Denis Podalydès (la Comédie-Française). Les élus n'y voient que des avantages.

Quelles sont les ressources des Théâtres et du Festival de Pâques ?

Aux Théâtres, nous tentons de gagner 1 euro de ressources propres pour 1 euro de subventions. Le Festival de Pâques est un événement sans financement public, grâce au soutien d'un mécène, la banque CIC. Je n'en donnerai pas le montant cela pourrait être source de problèmes. Le discours contre l'économie dans la culture porte quelque chose de mortifère.



CAROLINE DOUTHRE

Nous devons prouver que nous sommes meilleurs que les groupes privés : avec la même réussite publique ET une dimension politique. Tant qu'il y aura du monde dans les théâtres, ceux-ci justifieront leur existence. Le jour où les gens n'iront plus au théâtre, on ne pourra plus s'adresser à eux et ils ne reviendront plus. L'enjeu est là, notamment avec les moyens numériques. I

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS DAMBRE

La lettre du spectacle

Relations abonnés : 02 44 84 46 00

RÉDACTION ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30.

redaction@lalettredu spectacle.com. Directeur de la publication :

Nicolas Marc. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste :

Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry,

Nicolas Dambre, Matthieu Dochtermann, Christine Raout,

Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en

page : Émilie Le Gouëff. Publicité et marketing : Pascal

Clergeau. Comptabilité : Marie Robin. Relations abonnés :

Véronique Chema et Maëva Neveux.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 306 euros TTC.

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC

(Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

Impression : Caen Repro (12). Une publication M Médias.

Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.

Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.

CPPAP : 042078729. ISSN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.

MediaPro

La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro



BUDGET

Doutes sur le dégel des 3%

Chaque année Bercy (ministère de l'Action et des Comptes publics) inscrit une réserve de précaution sur les crédits des ministères. Souvent, le début de l'été est l'occasion pour la ou le ministre de la Culture de dégager l'horizon, mais, cette année le dégel n'est pas garanti.

La nouveauté est que le montant du gel (3%) est inférieur à l'habitude, argument mis en avant par la Cour des comptes pour préconiser au gouvernement de ne pas le lever. Le 4 juin, une délégation des associations de centres dramatiques et chorégraphiques nationaux (ACDN et ACCN) étaient reçus par la ministre. Deux jours plus tard, ces associations alertaient, dans un communiqué commun avec 4 autres fédérations de centres nationaux de création⁽¹⁾ : « Il semblerait que la levée de ce gel ne soit pas envisagée avant la fin de l'année, après étude finale de l'équilibre

général du budget de l'État, écrivent-ils. *Ces quelques vingt millions d'euros de gel commencent déjà à peser sur les structures les plus fragiles, menaçant sérieusement leurs fonctionnements et amputant la capacité des compagnies indépendantes et des scènes labellisées à projeter leurs activités à la rentrée.* » Le communiqué n'oublie pas de mentionner les difficultés des autres services publics, l'hôpital, l'université, l'école ou encore la justice. Et les fédérations agitent la menace : « *Les festivals de cet été ne sauraient se dérouler sereinement alors même que l'ensemble des acteurs culturels publics n'est aujourd'hui plus en mesure de garantir le bon fonctionnement de leurs établissements dès la rentrée du mois de septembre.* » I. Y. P.

(1) Association des centres nationaux de création musicale, Association des scènes nationales, Association des centres de développement chorégraphiques nationaux, Territoires de cirque

Pass culture : zone d'ombre

MINISTÈRE. Plusieurs représentants de l'Union syndicale des employeurs du secteur public du spectacle vivant⁽¹⁾ se sont invités à une réunion au ministère de la Culture, le 30 mai, sur la mise en place du pass culture pour les jeunes de 18 ans. Ils en sont ressortis tout aussi inquiets qu'en entrant, à en croire leur réaction. La mise en place du pass culture se fait à « *marche forcée* », estiment-ils, alors qu'il constitue une « *rupture radicale* », car, expliquent les représentants syndicaux présents, « *le pass culturel positionne les acteurs du service public de la culture dans une concurrence directe et frontale avec les grands opérateurs*

du privé et avec les industries culturelles de loisirs. Il met en cause les politiques de développement des publics ». Et ils contestent le « *postulat, jamais débattu, que la question de l'accès à la culture des jeunes est d'abord un problème économique et technologique avant d'être un sujet éminemment symbolique* ». Désaccord sur la méthode, sur la philosophie, mais surtout manque d'information sur le financement du dispositif. Le coût de 400 millions d'euros en année pleine reste avancé comme plafond annuel de dépenses. I. Y. P.

(1) Forces musicales, Profedim, Syndicat national des scènes publiques, Syndeac

CNM : « Pas d'impôts nouveaux »

MUSIQUE. Les députés Émilie Cariou et Pascal Bois (LREM) ont été missionnés par le Premier ministre Édouard Philippe pour la préfiguration du Centre national de la musique (CNM). Leur travail est attendu au 31 août, ce qui, selon la ministre de la Culture doit permettre de créer l'établissement public « dès 2019 ». Il n'est plus question du début de l'année. La lettre de mission du Premier ministre est claire sur les financements : « *Pour ce qui concerne les ressources publiques, une réorganisation des ressources fiscales pourra être proposée, sans création d'impôt nouveau et à niveau constant de prélèvement obligatoire et de dépense fiscale* ». Édouard Philippe invite également à étudier le cofinancement de certains programmes avec les organismes de gestion collective. D'autant plus intéressante est la lecture du communiqué du collectif.

Tous pour la musique (TPLM) où la Sacem joue un rôle de poids. TPLM se réjouit de voir débiter la préfiguration et annonce qu'elle défendra, en priorité : « *Des moyens nouveaux, significatifs et pérennes pour la musique, une gouvernance à la fois resserrée et partenariale, un équilibre entre tous les acteurs de la musique, un observatoire efficace et souverain sur l'économie et les métiers de la musique, la garantie que le périmètre actuel d'intervention du ministère de la Culture ne soit pas impacté par la création du CNM et l'affirmation claire du rôle et de l'ambition de l'État en matière de politique musicale* ». Une quadrature du cercle. Les députés ont écrit aux organisations professionnelles pour leur demander des contributions sur les missions de l'établissement, leur coût et le financement. I. Y. P.

ILS ONT DIT



JULIEN PEBREL

OLIVIER PY
DIRECTEUR DU
FESTIVAL D'AVIGNON

« Je crois que les partenaires publics

sont satisfaits de ce que l'on a fait. Ils nous félicitent, ils ont conscience de la situation. Moi je suis clair, je leur ai proposé un plan sur quatre ans pour leur dire que si on ne remet pas un petit peu d'essence dans le moteur, dans quatre ans, on a un festival de quinze jours. *La Scène*, numéro d'été 2018.

TARMAC : POURRISSÉMENT ?

Les salariés du Tarmac dénoncent la tactique de « pourrissement » du ministère de la Culture à leur égard. Alors que Théâtre Ouvert a annoncé son déménagement à la fin 2019, l'équipe du Tarmac ne sait toujours pas si elle pourra terminer la saison 2018. Les artistes qui devaient présenter des créations avaient reçu une lettre du ministère le 13 avril leur promettant une réponse dans les meilleurs délais, sans plus de nouvelles. Sans connaissance de la subvention 2019, la directrice Valérie Baran ne sait quels engagements prendre. Aucune proposition de reclassement n'a été faite, indique le personnel dans un communiqué : « *Pendant ces quatre mois, les différents émissaires de la ministre ont en réalité voulu gagner du temps pour affaiblir la mobilisation des artistes, des salariés, des partenaires, des élus et des publics*, écrivent-ils. *De projet francophone pour Théâtre Ouvert, il n'y en aura pas.* »

AUDIENS : PÔLE MEDICAL

EN VUE. Patrick Bézier, directeur général d'Audiens, a confirmé l'ouverture du pôle médical d'Audiens, en 2019, à Paris, au 7 rue Bergère : « *Ce projet d'exception regroupera des équipes pluridisciplinaires, une soixantaine de médecins et chirurgiens-dentistes, ainsi que les services de santé au travail du CMB.* » Le bilan 2017 affiche une hausse de cotisations de 8,8% en 2017, à 1,8 milliard d'euros. Les activités de retraite complémentaire ont fusionné le 4 avril, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018, au sein des alliances professionnelles de retraite Agirc et Arrco. Par ailleurs, Audiens a développé ses services d'accompagnement personnalisé. L'offre santé s'est également étoffée, avec par exemple les services de e-santé. La caisse des Congés Spectacles gère plus de 344 M€ de cotisations (+4 % en 2017) et accompagne plus de 167 000 bénéficiaires.

FORMATION

Les stages Afdas sur la sellette ?

Le projet de loi «Pour choisir son avenir professionnel» est entré en examen à l'Assemblée, mi-juin. L'objectif du gouvernement de fluidifier l'accès à la formation, grâce au compte personnel de formation (CPF), déstabilise les cadres mis en place dans les branches du spectacle. Une pétition alerte sur les risques pour les droits à la formation des intermittents, gérés par l'Afdas. Par ailleurs, la loi va conduire les organismes collecteurs (donc l'Afdas) à se restructurer, fusionner entre eux et devenir des «opérateurs de compétences». Enfin, une menace plane sur la possibilité d'affecter une part de la taxe d'apprentissage aux écoles du spectacle. Les centres de formation d'apprentis, comme l'Académie Fratellini, ne seraient pas impactés. Mais d'autres perdraient des ressources, comme l'École de la Comédie de Saint-Étienne. Son directeur, Arnaud Meunier,

témoigne : «*Déjà la précédente réforme [de 2014] nous avait fait perdre la moitié de la recette de taxe d'apprentissage. Elle est passée pour nous de 150 000 à 75 000 euros, avec le même travail. Cette fois, le risque repose la question de savoir si les écoles supérieures de théâtre ne feraient pas mieux de se rapprocher du modèle apprentissage que du modèle enseignement supérieur*», ajoute Arnaud Meunier. 75 000 euros représentent le coût pédagogique d'une promotion en première année. La Fesac, Fédération des employeurs du spectacle vivant et enregistré, rappelle que le secteur a fait la preuve de son efficacité en matière d'accès à la formation, et insiste sur le «*rôle essentiel et indispensable de l'Afdas et la nécessité que le futur opérateur de compétences poursuive la mission de conseil en évolution professionnelle tout autant que l'accompagnement des CPF de transition.*» | Y. P.

«Prendre en compte nos spécificités»

Angeline Barth, secrétaire générale adjointe de la CGT-Spectacle et présidente du collège salariés de l'Afdas

En quoi le projet de loi menace-t-il les droits à la formation des intermittents du spectacle ?

Les droits à la formation des individus en général sont menacés, car les salariés ne seront plus accompagnés par des experts de leurs carrières et de leurs métiers, mais autonomisés dans leur choix via une application Internet pour ce qui concerne le CPF. Tout le rôle structurant que jouait l'Afdas, particulièrement pour les salariés intermittents, est mis de côté. Nous avons bataillé avec le ministère du Travail pour obtenir un amendement qui conserve un plan de formation de branche, ce qu'on appelle communément «stages Afdas». Nous risquons de perdre la gestion de ce qui est individuel avec l'arrivée du compte personnel de formation (CPF) et du compte personnel de transition qui va succéder au congé individuel de formation (CIF). Or c'est important de prendre en compte les spécificités de nos métiers en vue des reconversions.



a des possibilités de transferts de qualification, en gardant une structure à taille humaine.

Qu'en est-il de la taxe d'apprentissage ?

Un grand nombre d'écoles du champ de l'Afdas ne recevront plus de [financement] «hors quota» mutualisé par l'Afdas, ce qui représente de 40 à 60% de leur budget. Cela concerne des établissements comme la Femis, l'École de la Comédie de Saint-Étienne, la Manufacture de la chanson... La perte de la taxe d'apprentissage représenterait 800 000 euros de besoin de financement pour les écoles du champ de la culture. De plus, ces écoles n'auront plus les CIF qui vont aujourd'hui jusqu'à 18 000 euros de coût de formation financé sur un an, alors que les CPF seront à 5 000 €. Nous travaillons sur des amendements.

La promotion de l'apprentissage n'est-elle pas un point positif de la loi ?

Il y a un vrai enjeu sur l'alternance. Nous n'avons pas énormément de centres de formation d'apprentis dans notre secteur. Il faudra réfléchir à l'entrée dans la profession. Avec l'appauvrissement de la formation continue, il faudra davantage de gens formés en arrivant. Il faudra faire attention à la régulation, à la qualité des formations. |

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PERENNOU

FRANCOPHONIES : SHORT-LIST.

Trois candidats sont présélectionnés pour la succession de Marie-Agnès Sevestre à la direction des Francophonies en Limousin. Julie Kretzschmar metteuse en scène (compagnie Bancs Publics), dirige les Rencontres à l'Échelle, à Marseille. Hassane Kassi Kouyaté dirige Tropiques Atrium, scène nationale en Martinique. Christine Malar est secrétaire générale du Théâtre Jean-Vilar, à Vitry-sur-Seine (94). La décision est attendue le 4 juillet. Il y avait 34 candidats.

APPEL DE COMPAGNIES FRANCILIENNES.

Cinq artistes du spectacle vivant ont demandé dans une lettre ouverte à la ministre de la Culture de réserver aux compagnies artistiques des locaux du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, lorsque celui quittera la rue du Conservatoire pour rejoindre la Cité du Théâtre à Berthier. Olivier Augrond (Les Apaches), Anne Barbot (NAR6), Pauline Bayle (À Tire-d'Aile), Clément Bondou (Année Zéro) et Lorraine de Sagazan (La Brèche) expliquent le manque de conditions décentes et pérennes de travail et leur espoir de créer une «*maison des compagnies*» à Paris : «*Un lieu passerelle entre les compagnies, où elles pourraient tisser des liens, de façon autonome. Un lieu de rencontre et de mutualisation des compétences, un lieu de tentatives et de transmission, sans souci de programmation*», écrivent-ils.

MÉDINE, LE BATACLAN ET LES CENSEURS.

Les concerts de Médine prévus au Bataclan les 19 et 20 octobre sont devenus le nouvel os à ronger pour les politiques. Le 13 juin, lors des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, Gérard Collomb a laissé planer la possibilité d'une interdiction pour trouble à l'ordre public : «*Je comprends et partage votre indignation*», a-t-il déclaré. La veille, l'Observatoire liberté de la création apportait son soutien au Bataclan : «*On ne demande pas l'annulation administrative d'un concert sans raison juridique valable et impérieuse. [...] Dans ses chansons incriminées, Médine met en cause de façon provocatrice une certaine vision de la laïcité, ce qui participe du débat démocratique. Nul n'est tenu de partager ses convictions, étant précisé que celles-ci paraissent en évolution et que ses chansons récentes ne sont pas de la même eau. Dès lors, aucun juge ne pourra interdire ces concerts. [...] Au-delà de la question artistique, c'est de culture et de vivre ensemble qu'il s'agit. La stigmatisation d'un chanteur musulman et par conséquent de son public risque en effet de provoquer le résultat inverse de celui affiché.*»

MUSIQUES ACTUELLES

Forces de l'ordre : les festivals doivent payer

La circulaire du ministre de l'Intérieur du 15 mai inquiète les festivals français. Elle détaille l'indemnisation des services d'ordre qui sera négociée par chaque préfet. Une indemnisation déjà en place pour de nombreux festivals, mais inexistante pour d'autres. Aurélie Hannedouche, déléguée générale du Syndicat des musiques actuelles, s'est indignée : « S'ils font payer les festivals dans ces proportions, ils vont les tuer. Ce n'est pas aux manifestations de supporter les conséquences des attentats, il s'agit de missions régaliennes. Et le Fonds d'urgence s'arrêtera en 2019. » Le Prodis, qui a été consulté pour la rédaction de cette circulaire, a alerté ses festivals membres. Le texte fixe à 20 euros le taux horaire des forces de l'ordre. Il augmente au-delà de seuils de 51, 101 et 501 agents, jusqu'à 30 euros. S'y ajoutent les dépenses d'alimentation, d'hébergement et de transport, de véhicules et des conditions de paiements strictes avec une avance de 60 à 80% un mois avant.

Les conséquences se font déjà sentir. Le festival Fête du Bruit dans Landerneau (Finistère) signale une augmentation de 25% de



Au festival Papillons de nuit

l'indemnisation. « Pourtant les effectifs des services d'ordre ne seront pas plus importants, relève Carol Consola, responsable de la communication. Les niveaux d'indemnisation ne sont pas les mêmes selon les départements ou les festivals. Notre manifestation a lieu en centre-ville et nous devons financer un camion-citerne feux de forêts des pompiers. Ce n'est pas le cas d'Astropolis [dans le même département], qui se déroule dans les bois ». Le festival organise un second événement cette année dans le Morbihan, où aucune indemnisation n'a été demandée pour le moment. Florent Sanseigne, directeur du festival No Logo, dans le Jura, compte aller jusqu'à

contentieux si cela est nécessaire. « L'indemnisation est appliquée de façon arbitraire selon les départements et les festivals, déplore-t-il. Un appui politique peut tout changer, certains maires utilisent la police municipale pour suppléer ces conventions. Le sous-préfet m'a annoncé un coût de plus de 40 000 euros contre 32 000 euros l'an dernier, alors que le périmètre de notre festival est le même et que la réunion "retour d'expérience" en préfecture avait conclu 4 mois plus tôt à une maîtrise de la manifestation par ses organisateurs. » L'entrepreneur et sa société ont fait appel à un avocat pour dénoncer l'absence de justification des montants demandés et l'application arbitraire de cette circulaire. Le festival marseillais Marsatoc a vu son indemnisation tripler cette année et en a été informé à 3 jours de son ouverture. Béatrice Desgranges, sa directrice, déplore ce calendrier serré et qu'on ne puisse contester le montant demandé. Après un changement de préfet, un des plus gros festivals, qui souhaite rester anonyme, a vu sa facture passer de 30 000 à 254 000 euros, pour des effectifs constants. La négociation se poursuit. ■ NICOLAS DAMBRE

Diffusion : l'insatisfaction persistante du secteur privé

FORUM SNES. Chaque année, à l'occasion de la présentation de son programme dans le Off d'Avignon, le SNES (Syndicat national des entrepreneurs du spectacle) organise un débat sur la diffusion. Lors de la dernière édition, le 4 juin, tout le monde s'est accordé à constater une baisse du nombre de représentations par spectacle, surtout en tournées, avec un effet de ciseau : compagnies et producteurs multiplient les nouveautés, tandis que les lieux de diffusion voient leur marge artistique se réduire. Pascal Perrault, adjoint à la directrice générale de la création artistique (DGCA-ministère), déclarait : « Nous examinons toutes les aides, aux labels ou aux compagnies, pour voir si l'État n'est pas trop exigeant sur le nombre minimum de créations.

Les demandes du SNES

Le délégué général du SNES, Philippe Chapelon rappelait la revendication d'une aide à l'itinérance pour une prise en charge partielle des frais d'approche. Le SNES défend toujours l'extension au théâtre du crédit d'impôt musical, mais aussi un accompagnement du spectacle vivant à l'ère numérique, et, « en accord avec toutes les parties prenantes, de favoriser l'accueil des spectacles d'initiative privée dans les structures publiques ».

Il a peut-être participé à une offre trop pléthorique et déconnectée des salles. » Stéphane Hillel, directeur général du Théâtre de Paris et président de l'ASTP, a admis une part des torts du privé : « L'inflation du prix de vente des spectacles est tirée par des stars qui se font payer cher pour aller sur les routes. Cela siphonne les moyens de certains théâtres de ville. » Chacun faisant ainsi des efforts d'ouverture, Christian Laget, directeur de la culture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a estimé que la plateforme de coproduction Extra Pôle, pourrait s'ouvrir au privé, via des équipements en délégation de service public. Ce qui n'est pas du goût de tous les

partenaires d'Extra Pôle. Reprochant aux producteurs leur folie des grandeurs, Jean-Philippe Lefèvre, adjoint à l'action culturelle de la ville de Dole, constatait : « Il y a 30 ans, vos spectacles tournaient 20, 40, 60 fois dans nos théâtres, ceux dont la scène ne fait que 9 mètres d'ouverture pour 300 à 500 spectateurs. Si vous voulez tourner, il faut aussi penser à ces théâtres ! » Dans la salle, de nombreux producteurs témoignaient, en retour, du mépris des directeurs de scènes publiques pour leurs créations. Et Olivier Meyer, directeur du Théâtre de Suresnes, appelait à revoir les nominations de ces directeurs, « qui doivent faire l'objet d'une diversité réelle ». ■ N. D.

L'ASTP en partenariat avec la Région Île-de-France

Muriel Genthon, directrice de la culture à la Région Île-de-France, a dévoilé un partenariat avec l'Association pour le soutien au théâtre privé (ASTP). L'objectif annoncé est de soutenir des compagnies franciliennes dans leur diffusion. Stéphane Hillel, président de l'ASTP, précisait qu'il s'agit d'assouplir les règles du fonds de soutien au théâtre privé, « pour des compagnies régionales subventionnées, en abaissant notre critère d'éligibilité de 60 à 30 représentations. Un théâtre privé pourrait déposer un quatrième dossier par an pour diffuser cette compagnie. » Antoine Measure, délégué général de l'ASTP, ajoute : « Certains lieux de 100 à 400 places ont des opportunités de programmation dans leur saison. Nos garanties seraient délivrées à des coproductions ou à des coréalizations entre compagnies et théâtres adhérents de l'ASTP. Si ce dispositif fonctionne, il pourrait être étendu à d'autres régions. » La Région Île-de-France en financerait une partie. Il devrait être mis en place après le lancement par l'ASTP, en 2019, d'une base de données et de vidéos en ligne pour promouvoir des spectacles déjà montés auprès des programmeurs.

PARIS

Marigny : Choplin mise sur la production

Le Théâtre Marigny (Paris) rouvrira le 14 novembre, après cinq ans de travaux, avec l'adaptation, pour plus de 100 représentations, de *Peau d'Âne*, mis en scène par Emilio Sagi et orchestré par Michel Legrand. Le Marigny entend «renouer avec son ADN musical et proposer un théâtre de la légèreté», annonce son directeur, Jean-Luc Choplin. Le lieu, géré par Fimalac-3S, mise sur les créations et les productions maison : les comédies musicales *Guys and Dolls*, *Mary Me A Little* et *The Fantastiks*, *Le Petit Prince* ou *Frida Ki Allo*. Ces productions devraient tourner en France et à l'étranger, à l'instar de *Peau d'Âne*, en Chine, Russie et Japon. La sai-

son 2018-2019 totalisera plus de 460 levers de rideaux avec trois pièces dans la salle de 1 000 places et une quinzaine de spectacles au Studio Marigny (300 places), dont sept opéras-bouffes produits par Bru Zane en co-réalisation avec le Théâtre Marigny/Fimalac Culture. Le Palazzetto Bru Zane, centre de musique romantique française partenaire des Bouffes du Nord ou de l'Opéra-Comique, produira *Mam'zelle Nitouche*, avec Olivier Py dans trois rôles différents, en coproduction avec différents opéras de région. La Compa-



gnie Pitoiset y présentera *A Love Supreme*, une coproduction des scènes nationales d'Anenecy et Chalon-sur-Saône. Quartier Libre, avec 38 lectures par Frédéric Mitterrand, est l'un des rares producteurs à présenter un spectacle à Marigny. Jean-Luc Choplin y amène du Châtelet les Concertôts, pour le jeune public les dimanches matin. Le président de Fimalac, Marc Ladreit de Lacharrière, assure : «La rentabilité n'est pas le critère déterminant de nos créations, mais il faut qu'elles s'inscrivent dans une économie raisonnée». Interrogé sur le budget du Théâtre, Aurélien Binder, président de 3S Entertainment, estime qu'il n'est pas encore chiffré. **I. N. D.**

Collecte des données billetterie

STATISTIQUES. Le système d'information du spectacle vivant Sibil sera mis en place à partir du 1^{er} juillet 2018, annonce Françoise Nyssen. Cet outil servira à remonter les données de billetterie pour réaliser des statistiques. Selon la loi LCAP (Liberté de création, architecture et patrimoine) de juillet 2016, les entrepreneurs de spectacles vivants devront envoyer au ministère les informations de billetterie relatives au prix payé par le spectateur (ou la mention de la gratuité) et le nom du spectacle, le domaine, la localisation et le type de lieu de chaque représentation. Le but est de constituer un «référént national d'informations sur la fréquentation du spectacle vivant et la recette globale de billetterie». La déclaration, obligatoire, se mettra en place en trois vagues : au 1^{er} juillet 2018 pour les

opérateurs de l'État, les lieux labellisés, les scènes conventionnées et les théâtres lyriques d'intérêt national (environ 500 structures) ; au 1^{er} janvier 2019 pour les structures déclarantes de la taxe sur les spectacles auprès du CNV et de l'ASTP (environ 5 000 structures) ; au 1^{er} avril 2019 pour l'ensemble des structures de spectacle vivant (environ 15 000 structures). Le système est encadré par le décret n° 2017-926 du 9 mai 2017. Il prévoit une télétransmission des données, un envoi trimestriel avant le dixième jour du premier mois de chaque trimestre civil par les entrepreneurs de spectacles responsables de la billetterie, un traitement par le ministère de la Culture dans le respect du secret statistique et une sanction administrative en cas d'absence de transmission des données. **I. Y. P.**

Le 1% espace public est enterré

ARTS DE LA RUE. Le gouvernement a repoussé l'idée de créer un dispositif de «1% artistique» sur les opérations de travaux publics pour soutenir les projets artistiques dans l'espace public. Répondant à une question du député (LREM) Hubert Julien-Laferrrière, le 5 juin, le ministère de la Culture a répondu, par la voix de Christophe Castaner : «Le ministère de la Culture souhaite privilégier une solution non réglementaire qui ne créerait pas de contrainte supplémentaire dans le processus d'aménagement et ne constituerait pas une charge nouvelle pour les collectivités.» L'article 6 de la loi de juillet 2016 (LCAP) avait renvoyé cette revendication du secteur des arts de la rue à un rapport interministériel. Celui-ci a été rédigé par Anne-Marie Le Guével, Maud Le Floch et Jacques Touchefeu et remis le 8 novembre 2017.

Christophe Castaner souligne qu'il donnait un avis négatif sur le «1% artistique». Le document n'a pas été publié. Il pointe par ailleurs le «surcoût automatique» pour les chantiers publics, mais aussi la «difficulté, en tant qu' élu local, de porter un jugement sur la qualité de certaines créations artistiques». Les élus et leurs services apprécieront. La Fédération nationale des arts de la rue réagit pour regretter «vivement» la position du gouvernement. «Ce dispositif pourrait réellement permettre à la «culture près de chez vous» de s'épanouir et fleurir sur tous les territoires, ajoute-t-elle. L'intérêt porté par les élus et les collectivités, les expérimentations menées en France, en co-construction entre élu(e)s, urbanistes, architectes, donneurs d'ordre, artistes et population, montrent l'extraordinaire pertinence de cette dynamique». **I. Y. P.**

L'ACCN RÉAGIT À LA NOMINATION RENNAISE.

L'Association des centres chorégraphiques nationaux (ACCN) a écrit le 23 mai à la ministre pour exprimer ses interrogations sur la nomination du collectif FAIR[E] à la direction du CCN de Rennes et de Bretagne. L'association relève «le choix inédit de nommer parmi les huit membres du collectif deux personnes non artistes à la direction d'un CCN. Symboliquement, cette nomination est lourde de sens pour un label qui a toujours défendu la place de l'artiste créateur comme directeur d'un projet esthétique, politique et social». Si les questions sont légitimes, l'argumentation est maladroite. Le courrier souligne : «Les six artistes, en directoire, seraient rémunérés via un mandat social assorti d'un faible salaire. Cette rémunération, évidemment trop basse au regard du poste occupé, serait complétée par l'assurance chômage via le régime de l'intermittence.» Cette formulation peut sembler mal venue de la part d'une association dont certains membres se sont signalés par le passé pour des pratiques salariales contestées et qui ne rechignent pas à recourir à l'intermittence pour les danseurs. Renvoyer les membres du collectif à un statut de demandeurs d'emploi sera sans doute peu apprécié par les nouveaux collègues des membres de l'ACCN. **I. P. V.**

MINISTÈRE : GRÈVE. Plusieurs assemblées générales du personnel du ministère de la Culture ont voté la grève, le 19 juin, pour demander une «vraie politique ministérielle des personnels et des emplois fondée sur l'égalité de traitement, la revalorisation des carrières, l'expertise professionnelle et le retrait du projet de gestion directe». Ce projet vise à déléguer aux établissements publics la gestion de leurs fonctionnaires.

Les rendez-vous professionnels

Une sélection de rencontres et débats organisés pendant le festival.

DU 6 AU 8 JUILLET

Totem(s) académie pour de nouvelles écritures théâtre, opéra, écriture musicale pour le spectacle. Villeneuve lez Avignon.

DU 6 AU 8 JUILLET

Journées du Syndeac. Débat public, le 7 : Pour une refondation de la politique culturelle : acte 2. Cloître Saint-Louis.

7 ET 8 JUILLET

Forum des nouvelles écritures dramatiques européennes. Par le Festival d'Avignon, le TNS, l'Esact Liège, RITCS Bruxelles, l'Université Paris Nanterre, l'Université libre de Bruxelles, la Maison Antoine Vitez.

7 JUILLET

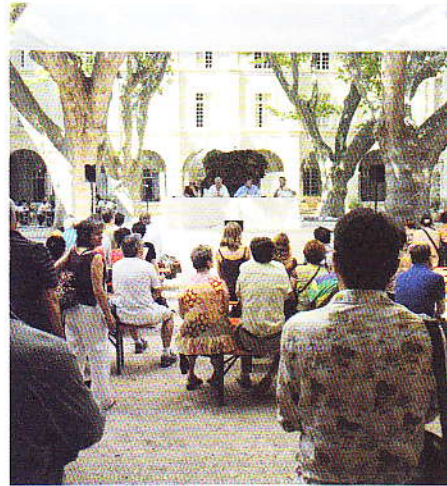
15H. Séance publique du Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle. Avec Françoise Nyssen (sous réserve), Olivier Py, Emmanuel Ethis et Béatrice Macé. Université site Louis Pasteur.

9 JUILLET

11H. La démocratie culturelle : médiation ou marketing. Par *La Scène*, avec la Maison professionnelle. Cour du cloître Saint-Louis.
11H. Nouvelles dynamiques de coopération territoriale : où en est-on dans le Vaucluse ? Par Pôle emploi spectacle. ISTS.
11H. Construire et développer un projet international. Par AF&C. Village du Off.
11H. Présentation du «Grand livre des metteurs en scène». Syndicat national des metteurs en scène. Off : village des professionnels.
14H30. L'ExtraPôle, comment une Région s'implique dans la production de spectacles vivants ? Péniche Région Sud-PACA.
14H30. Émerger, et après ? Avec Jean-François Munnier, Daniel Larrieu, Naomi Fall, Lisie Philip, Matthieu Nieto. Par Chorégraphes associé•e•s. Cloître Saint-Louis.
15H. Les professionnels internationaux du spectacle vivant au festival Off d'Avignon. Par AF&C. Off : village des professionnels.

FORMATIONS : QUELLES COMPÉTENCES ?

La CPNEF-SV et l'Observatoire prospectif des métiers du spectacle vivant organisent deux ateliers, le 9 juillet sur l'évolution des compétences et les besoins en formation dans les métiers techniques et le lendemain concernant les artistes-interprètes.



Dans la cour du cloître Saint-Louis

16H. Écritures migrantes. Par AF&C et les Universités populaires du Théâtre. Village du Off.
16H30. Sécuriser les parcours professionnels des artistes et techniciens du spectacle. Par Audiens. À l'ISTS.
17H. Diffuser son projet artistique à la rencontre des professionnels lors de festivals off. Par AF&C. Speed-meeting à 18h30. Off : Village des professionnels.

10 ET 11 JUILLET

Le jeu et la règle ! Rencontres recherche et création. Par l'Agence nationale de la recherche et le Festival d'Avignon. Cloître Saint-Louis.

10 JUILLET

10H. Reprise de répertoire Arts du mouvement. Avec Josette Baïz, Mathurin Bolze, Guy Carrara, François Cervantes, Gérard Fasoli, Raquel Rache de Andrade... Par le CNAC et Archaos. Péniche Région Sud-PACA.
11H. Le prix de l'art, diversité de la création. Par *La Scène*, avec la Maison professionnelle. Cour du cloître Saint-Louis.
11H. Les artistes et la e-communication : optimiser sa communication numérique. Par Pôle emploi spectacle. À l'ISTS.
11H. Quelle place pour le spectacle musical dans la programmation jeune public ? Par la Sacem, les JM France et AF&C. Off : Village des professionnels.
11H. Mutualisation des moyens de collaboration, de production et de diffusion à l'international. AF&C. Village du Off.
13H. Repérages, déplacements, mobilité : comprendre les pratiques de programmation. Par Lapas. Ardenome (ex-Grenier à sel).
14H. Développement culturel dans l'espace

LA MAISON PROFESSIONNELLE

La Maison professionnelle est ouverte au cloître Saint-Louis-ISTS (Institut supérieur des techniques du spectacle) du 6 au 24 juillet. Une trentaine d'organismes et organisations professionnelles y tiennent des permanences et accueillent en rendez-vous. La semaine professionnelle, du 9 au 15 juillet, concentre un grand nombre de débats. L'ensemble est organisé par le Festival d'Avignon et l'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle, en partenariat avec le magazine *La Scène*.

Un village des professionnels dans le Off Avignon Festival & Compagnies ouvre un Village des professionnels dans la cour du collège Viala où se tiendront des permanences et des rencontres.

européen. Par AF&C. Village du Off.
14H30. La réforme de la formation professionnelle : quels impacts pour les entreprises, salariés permanents et artistes-auteurs ? Par l'Afdas. À l'ISTS.
14H30. Café de Système D, par le CND / Système D(anse). À l'ISTS.
14H30. La e-santé : innover pour mieux protéger. Par Audiens. À l'ISTS.
14H30. Pôle arts de la scène. Avec Alain Arnaudet, François Cervantes, Sylvie Gerbault, Emilie Robert, Paul Rondin... Par la friche La Belle de mai. Péniche Sud-PACA.
15H. Réseaux / filières : quelles concertations au service des projets artistiques transfrontaliers ? Avec Jean Rottner, Pascal Mangin, Thomas Perrin, Joël Brouch, Philippe Bachman, Jérôme Konen. Par l'Agence culturelle Grand Est, avec le Théâtre des Doms. À la Caserne des pompiers.
15H. Mécénat culturel : comment construire sa stratégie ? Par Proarti. Au Village du Off.
16H30. Focus sur les professionnels de Chine continentale, Taïwan et Hong Kong. Par AF&C. Off : Village des professionnels.
16H30. ESS et culture. Pour une démarche de progrès par les droits culturels. Par l'Ufisc. Cour du cloître Saint-Louis.
18H. Speed meeting entre artistes internationaux. Par AF&C. Off : Village des professionnels.

11 JUILLET

10H. Présentation de l'Arcade dans ses nouvelles missions. Par l'Arcade et la Région Sud-PACA. Péniche Sud-PACA.



LE OFF À L'INTERNATIONAL

Le Off accueillera quatre compagnies étrangères dans le cadre de partenariats avec trois festivals : Milan' Off (Italie), le Festival de théâtre de Wroclaw (Pologne) et le Festival international de Buenos Aires (Argentine). Les troupes se produiront dans une salle de 150 places de l'Université d'Avignon gérée par AF&C. En 2019, les trois festivals choisiront des compagnies françaises programmées dans le Off d'Avignon. Un partenariat devrait alors être noué avec le Fringe de Pékin. Par ailleurs, l'Association Festival & Compagnies (AF&C) a rejoint l'IETM, réseau international des arts du spectacle contemporains, et devrait intégrer le World Fringe, qui réunit plus de 250 festivals off.

11H. Le prix de la solidarité professionnelle.

Par *La Scène*, avec la Maison professionnelle du spectacle vivant. Cour du cloître Saint-Louis.

11H. La diffusion dans le spectacle vivant : y a-t-il un programmateur dans la salle ?

Par Pôle emploi spectacle. À l'ISTS.

11H. Comment je finance la venue de mon spectacle au festival Off ?

Par AF&C, Adami, SACD, Sacem et Spedidam. Village du Off.

11H. Et que ça chante ! Jouer en chantant.

Par la SACD. Au Conservatoire.

13H. Aides à la mobilité internationale.

Par AF&C. Village du Off.

14H. L'Arcade et vous.

Péniche Sud-PACA.

14H30. Programme de formation Avignon Off.

Par l'Afdas, avec AF&C. À l'ISTS.

14H30. La circulation internationale comme moyen de diffusion des idées.

Par AF&C. Agora du Village du Off.

14H30. Évaluer et prévenir les risques professionnels : vos devoirs, les solutions !

Par le CMB. À l'ISTS.

16H30. Metteurs en scène et chorégraphes : quelle rémunération pour ces professions au double statut ?

Par Artcena et le CND. À l'ISTS.

16H30. La question du surtitrage.

Par AF&C. Village des professionnels.

17H30. La coopération interrégionale Bretagne - Normandie - Pays de la Loire.

Ardemone.

18H. Quelles perspectives pour le secteur jeune public à mi-chemin du Tour d'enfance ?

Par Scènes d'enfance - Assitej France, avec AF&C. Au Village du Off.

19H. Les outils numériques des professionnels en région Sud-PACA.

Par l'Arcade et la Régie culturelle régionale. Péniche Sud-PACA.

12 JUILLET

Journée Culture près de chez vous. Convergences : des théâtres itinérants à l'itinérance des théâtres. Par le Centre international pour

les théâtres itinérants et Les théâtres et tout autour. À Villeneuve lez Avignon.

10H. Les formes innovantes du spectacle de musique classique.

Par la Fevis et Profedim de Sud-PACA. Péniche Sud-PACA.

10H À 17H. Recherche et création : écosystème de la création.

Par l'ANR, le Festival d'Avignon, le ministère de la Culture, l'ISTS, avec la Maison professionnelle. À l'ISTS.

10H. Le mécénat à l'échelle des territoires.

Par la mission mécénat du ministère de la Culture, la DRAC Sud-PACA et l'Écho des planches. À l'ISTS.

10H30. Table ronde de la Spedidam.

Village du Off.

10H30, 14H30 ET 16H30. Atelier pratique du CMB.

À l'ISTS.

11H. Le prix de l'éducation artistique et culturelle.

Par *La Scène*, avec la Maison professionnelle. Cour du cloître Saint-Louis.

11H. L'intermittence du spectacle à chaque étape de ma vie professionnelle.

Par Pôle emploi spectacle. À l'ISTS.

11H ET 14H30. Francophonie, étate des lieux et développement d'un projet artistique.

Par AF&C. Village des professionnels.

14H30. Metteur•e•s en scène, où en est la circulation de nos œuvres ?

Par le SNMS. Cour du cloître Saint-Louis.

14H30. Culture et économie sociale et solidaire.

Par le Festival d'Avignon, la Fondation Crédit coopératif et le Labo de l'ESS. À l'ISTS.

14H30. La coopération des écoles de théâtre à l'international.

Avec l'Eracm. Péniche Sud-PACA.

14H30. Humour en scène : plus drôle dans le noir ?

Par la SACD. Conservatoire.

16H. SCOP, SCIC : développer ses financements privé.

Par Proarti. Village du Off.

16H. La longue marche des femmes.

Par AF&C et les Universités populaires du théâtre. Village du Off.

16H. Les acteurs de la francophonie.

Par AF&C. Off : Village des professionnels.

16H30. Excellence et droits culturels.

Par Forces musicales. Cour du cloître Saint-Louis.

13 JUILLET

9H30. Accompagner les jeunes parents intermittents du spectacle.

Par Audiens et le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens. À l'ISTS.

10H. Renforcer les dynamiques des lieux intermédiaires.

Par l'Ufisc. À l'ISTS.

10H. Premier retour d'expérience du e-Pass jeunes.

Péniche Sud-PACA.

11H. Des modèles de politiques culturelles, à quel prix ?

Par *La Scène*, avec la Maison professionnelle. Cour du cloître Saint-Louis.

11H. Rencontre autour des métiers techniques du spectacle, une fois !

Par l'Associa-

tion de techniciens professionnels du spectacle vivant. Théâtre des Doms.

11H. Fundraising et spectacle vivant.

Par AF&C et l'agence i+media.

14H30. Action publique et territoires – quel soutien à la diversité ?

Par l'Ufisc. À l'ISTS.

14H30. Écrire avec la scénographie, quadriennale de Prague.

Par Artcena avec la DGCA, l'Institut français et l'Institut français de Prague. Cour du cloître Saint-Louis.

14H30. Des conventions entre l'État et les collectivités territoriales pour une meilleure articulation des dispositifs culturels ?

Par Forces musicales / SNSP. À l'ISTS.

14H30. La place des femmes dans le spectacle vivant : doit-on craindre le grand remplacement ?

Avec Charles Berling, Dominique Bluzet, Irina Brook, Macha Makeieff, Élodie Presle. Par le Festival d'Avignon, avec la Région Sud-PACA. Université site Louis Pasteur.

15H. La création contemporaine d'auteurs vivants : une priorité politique ?

Par la SACD. Conservatoire du Grand Avignon.

15H. Vers les États généraux arts vivants, enfance et jeunesse.

Par Scènes d'enfance – Assitej France. À l'ISTS.

15H. Sans la création indépendante, pas de programmation.

Par le Synavi. Off : Village des professionnels.

16H30. De l'Appel de Montreuil aux itinérances des arts, de la culture et des patrimoines : quels outils pour construire ensemble des politiques culturelles au service de toutes et tous ?

Par les signataires de l'Appel de Montreuil. Cour du cloître Saint-Louis.

16H30. Mieux gérer l'accueil des publics handicapés.

Par Audiens. À l'ISTS.

16H30. Culture & territoires, la diffusion en question.

Par le SNES. À l'ISTS.

17H30. Théâtre politique / théâtre social ?

Avec Alexandra Badea, Alain Badiou, Samuel Gallet, Arnaud Maïsetti, Christophe Tostain. Par le Festival d'Avignon, la Maison Jean Vilar et les éditeurs de la librairie du Festival.

18H. Comment la marionnette raconte l'indicible.

Par le Théâtre des Doms avec Le Tas de sable - Ches Panses vertes et le Centre de la marionnette Wallonie-Bruxelles.

14 JUILLET

10H. Conseil syndical élargi du SNSP.

À l'ISTS.

10H30. Quels lieux pour les arts du récit ?

Par AF&C, avec le Réseau national du conte et des arts de la parole et l'Association des artistes conteurs. Village du Off.

11H. Odyssées d'enfance et d'adolescence.

Par Scènes d'enfance - Assitej France dans le cadre des Ateliers de la pensée. Site Louis Pasteur de l'Université.

ENFANTS À L'HONNEUR, TOUT UN PROGRAMME

L'association Scènes d'enfance-Assitej France organise à nouveau la visite à Avignon de plusieurs centaines d'enfants. Du 10 au 13 juillet, leur parcours comprendra des spectacles, ateliers, rencontres avec les artistes et des moments de fête, culminant avec une performance participative dans la cour d'honneur, par la compagnie Arcosm et le Théâtre du Rivage. Plusieurs rencontres professionnelles sont organisées, en lien avec la préparation des États généraux arts vivants, enfance et jeunesse, ainsi que des temps de réflexion sur la création, les relations auteurs et artistes... Les détails sur le site avignonenfantsalhonneur.com

14H. Quelle diffusion du cirque contemporain à l'international ? Avec Catherine Fougère (Occitanie), Catherine Faudry (Institut français), Teresa Carranza Ramos (Institut Ramon Llull), Jean-Paul Perez et Milica Ilic (ONDA), Yves Godard (Réseau en scène Languedoc-Roussillon). Par L'Occitanie fait son cirque en Avignon. Ile Piot.

14H30. Les démarches d'éco-responsabilité des festivals : trouver un nouveau souffle !

Avec Monique Barbaroux, Marc Ceccaldi, Véronique Fermé, Pascale Severac. Par le collectif des festivals éco-responsables et solidaires de la Région Sud-PACA. Péniche Sud-PACA.

14H30. La commission internationale du théâtre francophone. Par Artcena. À l'ISTS.

DU 15 AU 17 JUILLET

Université d'été de la Cofac (Coordination des fédérations et associations de culture et de communication). Cloître Saint-Louis, Fondation Lambert, Hôtel de Ville.

15 JUILLET

10H. Rencontre des partenaires de l'ONDA. Théâtre Benoît-XII.

11H. La culture près de chez vous : où et avec qui ? Par le Synavi. Cour du cloître Saint-Louis.

11H. L'éducation artistique dans le monde. Éditions de l'Attribut. Au Théâtre des Doms.

16 ET 18 JUILLET

Journées de la FNCC. Lieux à préciser.

16 JUILLET

10H30. L'évaluation artistique, des enjeux partagés ? Avec Patrick Lardy, Nicolas Cardou, Chantal Morel, Caroline Lozé, Ikbal Ben Khalallah... Par Actes pro. À Présence Pasteur.

11H. Continuité et transversalité dans les aventures artistiques et culturelles qui im-

pliquent des adolescents et des auteurs.

Par la compagnie Ariadne et Postures, avec le Théâtre du Rivage. Au Parvis d'Avignon.

11H. Le rôle et la responsabilité des directeurs techniques des lieux de spectacle. Par AF&C et Reditec. Off : Village professionnel.

14H. Diffusion : dans la tête des programmeurs. Table ronde de directeurs de lieux. Par *La Scène*. Off : village professionnel.

14H30. Rencontre sur les tiers lieux. Avec Fanny Herbert, Raphaël Besson, Sophie Ricard, Jean-Paul Angot. Par l'Observatoire des politiques culturelles. Université site Louis Pasteur.

15H30. Le financement participatif : des perspectives nouvelles pour la culture et la création. Par Altaïr think tank culture médias. Village du Off.

17H. Créer en complicité (artistes et structures). Rencontre jeune public.

Par le Théâtre du Rivage. Au Parvis d'Avignon.

17H30. Théâtre et féminisme. Par le Festival d'Avignon, la Maison Jean Vilar et les éditeurs. À la librairie (Maison Jean Vilar).

22H. Pechakucha des auteurs et autrices : pitching de projets. Au Théâtre des Doms.

17 JUILLET

10H. Comment aborder l'expression de l'orientation sexuelle dans la création jeune public ? Village du Off.

11H. Table ronde Collec'diff. Par AF&C et Collec'diff. Village des professionnels.

14H30. État et territoires : un nouveau contrat ? Avec Xavier Bertrand, Frédéric Maurin... Par Actes pro. Agora du Village du Off.

14H30. La France va-t-elle perdre son leadership culturel au profit de la Chine ? Avec David Bourbonnaud, Emmanuel Lincot... Par la revue *Nectart*. Université site Louis Pasteur.

16H. Se former à l'art. Enjeux sociaux, éducatifs et politiques. Par la SACD. Conservatoire du Grand Avignon.

16H30. Comment je finance la venue de mon spectacle au festival Off ? Par AF&C, l'Adami, la SACD, la Sacem et la Spedidam. Village des professionnels.

21H. La Régionale de la Sacem. Par AF&C et la Sacem. Village des professionnels.

18 JUILLET

11H. Commande de texte et compagnonnage entre metteurs en scène et auteurs. Au Théâtre 11 Gilgamesh. Par le Collectif Jeune Public Hauts-de-France, avec la Région Hauts-de-France et la Compagnie des Lucioles.

14H. Rencontre entre les compagnies et les théâtres du Off et la commission médiation d'AF&C. Off : Village des professionnels.

14H30. Présentation de projets de création jeune public : un auteur – une compagnie. À la Maison du théâtre pour enfants.

14H30. Un new deal de la culture passe-t-il par l'éducation artistique et populaire 2.0 ? Par la revue *Nectart*. Université (Louis Pasteur).

17H. Construire sa stratégie de communication digitale. Par Proarti. Au Village du Off.

17H30. Table ronde de la Spedidam. Off : Village des professionnels.

19 JUILLET

11H. Le plateau : mon militantisme à l'heure du hashtag. Avec Agnès Tricoire, Marie-Aurore d'Awans, Louise Emö... Par le Théâtre des Doms. Au Théâtre des Doms.

15H. Les acteurs du monde du travail peuvent-ils être des acteurs culturels comme les autres ? Avec Nicolas Naudé, Frédéric Laurent, Michel Musumecchi, Christian Schiaretta. Par la CCAS. Agora du Village du Off.

20 JUILLET

14H30. Spectacle vivant et déficience visuelle. Par AF&C et la Fédération des aveugles de France. Agora du Village du Off.

22 JUILLET

11H. Le Tax Shelter au profit des productions belges et internationales. Comment, par qui et pour qui ? Par le COOP ASBL. Au Théâtre des Doms.

23 JUILLET

16H. Proposer des pistes d'actions en vue du festival 2019 pour passer d'une égalité en droits à une égalité en actes. Par la MAIF. Agora du Village du Off.

24 JUILLET

10H. Rencontre avec AF&C. Village du Off.

JOURNÉE DES AUTEURS, LE 15

Le 15 juillet aura lieu la journée des auteurs. À 11h, au village du Off, se tiendra une rencontre animée par Jan Nowak dans le cadre du programme «10 sur 10» – pièces francophones à jouer et à lire – qui promeut de nouvelles écritures dramatiques. Cette initiative de l'association polonaise Drame Éducation est soutenue par la SACD. À 15h30 se déroulera le «marathon d'écriture». Les auteurs Catherine Verlaguet, Yan Allegret et Hakim Bah improviseront autour d'une thématique : 45 minutes pour écrire, 10 minutes de restitution. Une table ronde réunira les auteurs et metteurs en scène Johanna Boyer et Nasser Djemaï. Une rencontre proposée par le festival Off d'Avignon, Artcena et la SACD. Artcena proposera également un rendez-vous avec des auteurs lauréats de ses dispositifs de soutien : aide à la création, Grands Prix de littérature dramatique et jeunesse.

Prix Fedora 2018. Le prix Fedora- Generali pour l'Opéra, doté de 150 000 euros, a été attribué à *Seven Stones* qui sera créé au Festival d'Aix-en-Provence le 7 juillet : compositeur Ondřej Adámek, librettiste Sigurjón B Sigurðsson, metteur en scène et chorégraphe Eric Oberdorff. Le Prix Fedora-Van Cleef & Arpels pour le Ballet, doté de 100 000 euros, revient à *A Quiet Evening of Dance* dont la première aura lieu au Sadler's Wells, à Londres, le 4 octobre. Chorégraphe William Forsythe.

Passerelle : nomination en attente. Le choix d'un successeur à Alex Broutard à la direction de La Passerelle scène nationale de Saint-Brieuc (22) est au point mort. La Ville et la DRAC ne sont pas parvenues à un accord. Le départ à la retraite d'Alex Broutard est prévu en septembre.

Danse élargie : lauréats. Danse élargie est un concours imaginé par le Théâtre de la Ville à Paris et le Musée de la

danse à Rennes. Les lauréats 2018 sont : 1^{er} prix : Kwame Asafo-Adjei, du Royaume-Uni (15 000 €), Elsa Chêne, de France-Belgique (11 000 €), Ousmane Sy, de France (7 500 €). Prix du public Jusung Lee, de Corée du Sud (1 500 €). Prix de l'équipe technique Ousmane Sy.

TINALS résiste aux grèves. La sixième édition du festival *This is not a love song* (TINALS) a rassemblé 16 000 spectateurs du 1^{er} au 3 juin à Nîmes, autant que l'année précédente malgré des grèves SNCF. Organisé par la scène de musiques actuelles Paloma et l'association Come On People, TinalS proposait les concerts d'une cinquantaine de groupes.

Appel à projet des ATP. La Fédération d'associations de théâtre populaire (ATP) ouvre un appel à projets pour une création dramatique francophone d'un auteur vivant au cours de la saison 2019-2020. Dossiers attendus pour le 5 septembre. fatp.fr

LE CHIFFRE

72,8 millions

En euros, c'est le montant des revenus à l'export des producteurs de spectacle musicaux français. Le Bureau export de la musique publie pour la première fois une enquête sur la filière musicale à l'export, en se basant sur des questionnaires envoyés à ses adhérents. Le *live* est en forte progression de 2016 à 2017 : + 10% en montant de recettes pour plus de 3 000 concerts. Les représentations de musique classique représentent 13,5% du chiffre d'affaires de la filière et atteignent, en 2017, un record de 9,8 M€ (+58% par rapport à 2016). 64% du chiffre d'affaires de concerts de musiques actuelles est fait en Europe et 23% en Amérique du Nord. Dans le classique, l'Europe représente trois quarts des revenus.

Nouveau festival de rue. Par Has'Arts, c'est le nom d'un nouveau festival des arts de la rue mis en place par la direction du spectacle vivant de l'agglomération Paris - Vallée de la Marne, du 3 au 12 juillet. Il proposera une quarantaine de représentations dans 12 villes (Chelles, Lognes, Émerainville, Champs-sur-Marne...).

Groupe des 20 : sélection. Les finalistes de l'appel à projets de création du Groupe

des 20 théâtres en Île-de-France sont : Ktha Compagnie, Ex Voto à la Lune, Compagnie JimOe, John Corporation. Ils présenteront leurs créations les 18, les 2 et 3 octobre.

Festivals : fortes hausses. La vingtième édition de Marsatac, à Marseille, a réuni 35 000 festivaliers (du 15 au 17 juin), une fréquentation record pour la manifestation qui ambitionne d'atteindre les 50 000 entrées d'ici trois ans. À Paris, la septième édition du festival We Love Green a rassemblé 74 000 spectateurs les 2 et 3 juin, au Bois de Vincennes, contre 58 000 l'année précédente.

Processus Cirque : les lauréats. Le dispositif Processus Cirque, créé par la SACD avec l'Académie Fratellini a sélectionné 6 projets présentés par les compagnies Circo Aereo, Anomalie, Association W, Libertivores, Lonely Circus, O Último Momento. Elles reçoivent 8 300 euros pour une recherche-crédation d'un an.

Grand Est avec la Collaborative. L'Agence culturelle Grand Est a rejoint la Collaborative qui réunit déjà l'ONDA, Arcadi Île-de-France, l'ODIA Normandie, l'OARA Nouvelle-Aquitaine, Réseau en scène Languedoc-Roussillon et Spectacle vivant en Bretagne, pour des actions en faveur de la mobilité nationale des équipes artistiques.

ÉTUDE

La Philharmonie observe ses publics

La Cité de la musique-Philharmonie de Paris a présenté les premiers résultats de son étude des publics, menée auprès de 38 000 personnes de plus de 15 ans au cours de la saison 2016-2017. «*Nous attendions l'âge moyen avec un peu d'anxiété*», a reconnu Laurent Bayle, directeur général de l'établissement. Il est de 51,3 ans pour les concerts de musique classique. Un chiffre, comme d'autres, peu comparable avec ceux d'autres enquêtes, aux périmètres différents, ou basées sur les données de la billetterie. Tout juste la Philharmonie peut-elle constater que l'âge médian des spectateurs de plus de 18 ans (54 ans) est inférieur à celui des études de Stéphane Dorin ou de l'Asso-

ciation française des orchestres (concerts symphoniques). Ouverte en 2015, la Philharmonie a suscité une forte curiosité, pour ses concerts, ses expositions ou ses activités éducatives.



Le public de la Philharmonie

Les nouveaux spectateurs représentent 28% du public des concerts classiques. Plus de 60% des spectateurs ont reçu une formation musicale. «*Cette étude met en valeur des données que nous attendions, mais intéressantes : un rajeunissement et*

une diversité de nos publics. Mais ceux-ci restent beaucoup plus diplômés que la moyenne nationale. L'enquête prouve que la Philharmonie ne peut s'exonérer d'un travail sur les moins de 15 ans qui sont 300 000, parmi nos 1,2 million de visiteurs», estime Laurent Bayle, qui souhaite doubler les orchestres Demos et créer des Philharmonies des enfants. L'étude des publics étrangers devra être approfondie. Une enquête qualitative sera publiée fin 2018. Commanditée par la Philharmonie, la DGCA et le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère, l'enquête des publics pourrait être renouvelée à plus petite échelle dans 3 à 5 ans afin de constater des évolutions. **I.N.D.**

Artistes auteurs : inquiétudes. Des organisations professionnelles représentant les artistes auteurs ont été reçues au ministère de la Culture le 21 juin. Elles ont exprimé leurs inquiétudes à cause de la nouvelle loi de financement de la sécurité sociale. En effet, le recouvrement des cotisations sociales du régime des artistes auteurs sera transféré au réseau Urssaf, au 1^{er} janvier 2019 pour l'Agessa et au 1^{er} janvier 2020 pour la Maison des artistes (MDA), les privant d'un guichet compétent à l'écoute de leurs spécificités professionnelles. Des questions se posent aussi sur leurs droits à la formation avec la loi «Pour la liberté de choisir son avenir professionnel», actuellement devant l'Assemblée.

Marseille-Provence 2013 : suites judiciaires.

La Cour de discipline budgétaire et financière (CDBF) s'est réunie le 15 juin, pour une audience

publique sur l'affaire association Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture. Étaient renvoyés devant la CDBF les dirigeants de l'ancienne association Marseille Provence 2013, Jacques Pfister, président, Bernard Latarjet et Jean-François Chougnat, directeurs généraux. Il s'agissait de statuer sur leurs responsabilités sur des infractions aux règles relatives à la commande publique, soit des défauts d'appel à la concurrence sur les exercices 2010 à 2014.

Genève : un pavillon pour la danse. Après l'abandon d'un ultime référendum par un opposant à sa construction, le Pavillon de l'Association pour la danse contemporaine (ADC) de Genève va pouvoir être construit avec l'objectif d'une inauguration en septembre 2020. L'ADC avait d'abord imaginé une Maison de la danse. Mais une votation avait fait échouer ce projet pour des

raisons politiques et l'association qui était installée dans une salle communale, avait imaginé ce projet mobile et léger qui a demandé encore cinq ans. Ce pavillon, de 51 mètres sur 16 et une dizaine de hauteur aura une salle de 407 m² avec une aire de jeu de 12 mètres par 12. Les gradins pourront accueillir 220 spectateurs et, l'espace dégagé, la jauge atteindra 400 personnes. Le coût de fabrication et d'implantation est de 10 millions d'euros.

Départ de Paré du conservatoire. Épuisé par les polémiques récentes (*La Lettre du Spectacle* du 25 mai), Jean-Christophe Paré, directeur du département danse du Conservatoire national de musique et de danse de Paris, a démissionné. Il avait été nommé en avril 2014, après la rupture entre Bruno Mantovani, directeur du Conservatoire et Claire-Marie Osta. Connu pour sa rigueur et pour chercher à éviter les conflits, Jean-Christophe Paré est donc le deuxième responsable du département danse à quitter le CNSMDP depuis 2010, année de l'arrivée du directeur et les deux cas sont intrinsèquement liés.

Format Raisins dans le rouge. Le festival de danse et de musique contemporaine Format Raisins lance un appel aux dons et un appel au secours. Cette manifestation, présente dans 26 villages du Cher et de la Nièvre, a vu plusieurs mécènes et sociétés civiles se désengager, alors qu'ils représentaient un tiers du budget de 340 000 euros. Jean-Michel Lejeune, directeur artistique, expose : «Certains partenaires nous avaient indiqué qu'ils nous soutiendraient les premières années du festival, alors que nous développons désormais des actions culturelles. Nous sommes dans une zone rurale, beaucoup de villages n'ont même pas de budgets culture.» La sixième édition devrait se tenir du 5 au 22 juillet.

SUR VOS AGENDAS

AIX-EN-PROVENCE
DU 27 AU 29 JUIN
Séminaire pour l'innovation
Par Circostrada. Artcena.fr

10 JUILLET
Les acteurs de la musique face aux défis de la diversité
Accord majeur.net

PARIS
29 JUIN
Rencontres nationales Culture et ruralité
Par les ministères de la Culture et de la Cohésion du territoire, avec le Réseau rural culture.gouv.fr

LYON
5 JUILLET
Les festivals à l'écoute des vibrations du monde.
Par Zone franche et les Nuits de Fourvière.
zonefranche.com

VIENNE
7 JUILLET
Journée professionnelle du festival Jazz à Vienne
Avec Jazz(s)RA.
jazzavienne.com

ARLES
9 AU 13 JUILLET
Rencontres professionnelles Les Suds
suds-arles.com

LA ROCHELLE
DU 11 AU 15 JUILLET
Rencontres professionnelles des Francofolies 2018
Le développement durable, la francophonie et l'entrepreneuriat culturel
francofolies.fr

11 JUILLET
Musique vivante jeune public
Par Ramdam, dans le cadre des Francofolies
ramdam.pro

CHALON-SUR-SAÔNE
DU 19 AU 21 JUILLET
Rencontres professionnelles du Festival Chalon dans la rue.
Avec Artcena, la SACD, la Fédération des arts de la rue...

PARIS

Les Déchargeurs avec la Reine blanche

Le Théâtre de La Reine blanche, à Paris, dirigé par Elisabeth Bouchaud, a repris la société Les Déchargeurs / Le Pôle propriétaire du théâtre Les Déchargeurs et des unités Le Pôle production, Le Pôle diffusion, Le Pôle buro. Ludovic Michel, actuel directeur des Déchargeurs-Le Pôle, devient le directeur adjoint de la société La Reine blanche et demeure directeur artistique du théâtre Les Déchargeurs. «C'est une reprise par intégration, explique Ludovic Michel. Je ne suis pas actionnaire, mais je suis sur les prises de décision



Elisabeth Bouchaud, Ludovic Michel

pour tout ce qui concerne les Déchargeurs et nous menons ensemble l'évolution.» La nouvelle assise financière et les salles (vont permettre de développer et structurer la production entre les deux lieux (56 et 156 places pour la Reine blanche, 19 et 86 places pour les Déchargeurs). La physicienne et passionnée de théâtre Elisabeth

Bouchaud avait repris le théâtre de la Reine blanche en 2014 pour en faire un théâtre dédié à la rencontre entre la science et l'art. C'est un nouveau virage pour le Théâtre des Déchargeurs, fondé en 1979 par une troupe autour de Vicky Messica. Après son décès en 1998, son épouse Lee Fou Messica, a maintenu le théâtre, accompagnée l'année suivante par Ludovic Michel. Ensemble, ils mettent en avant la poésie et le théâtre d'auteur, dans une économie de production privée, mais avec bon nombre de grands artistes du théâtre public : Olivier Py, Alain Françon, Pierre Notte, Sylvain Maurice... | Y. P.

Appel à projets pour l'Aquarium.

La Ville de Paris a publié, le 13 juin, un appel à projets pour la direction du théâtre de l'Aquarium. La Ville est propriétaire des bâtiments de la Cartoucherie de Vincennes, mais c'est la première fois qu'elle s'implique dans le choix de la direction. Le directeur actuel, François Rancillac, comme Julie Brochen auparavant, avait été proposé par l'association et nommé par le ministre de la Culture. C'est donc une nouvelle structure qui gèrera l'Aquarium à partir de janvier 2019, mais l'association a obtenu que l'équipe (9 salariés dont 6 plein-temps) soit reprise. Le jury comptera des représentants de la Ville, du ministère, mais aussi du Théâtre du Soleil, de l'Épée de Bois et de l'Aquarium. Les candidatures sont attendues jusqu'au 27 juillet.

Toulouse : nouvelle identité.

La communication du CDN de Toulouse fait sa révolution avec la mise en place du projet artistique de Galin Stoev. Il prend le nom de Théâtre de la Cité et sa plaquette de saison tourne le dos



D.R.

au luxe : petit format noir et blanc, pas de photo, de simples silhouettes noires en illustrations. Le livret a été conçu en interne pour les contenus et par Pierre Vanni, graphiste, pour le design. Celui-ci a également repensé l'identité du théâtre.

Un fonds pour les associations.

Le décret concernant le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), créé en substitution des subventions attribuées dans le cadre de la réserve parlementaire, a paru le 8 juin au Journal officiel. Les associations culturelles pourront bénéficier de ce dispositif. Le FDVA est abondé de 25 millions d'euros pour soutenir les «projets innovants» des associations. Les appels à projets sortiront en juillet, à l'échelon départemental, coordonnés par les préfetures. Les aides seront attribuées avant la fin de l'année.

Arts de la rue : le bureau.

La Fédération nationale des arts de la rue est désormais présidée par Jean-Luc Prévost, avec Serge Calvier, Loredana Lanciano et Lucile Chesnais vice-présidents, Marie-Irma Kramer secrétaire et Bernadette Baratier trésorière.

CDN

TQI : les artistes auprès de Jean-Pierre Baro

Le comédien et metteur en scène Jean-Pierre Baro nommé à la direction du Théâtre des Quartiers d'Ivry, a construit un projet sur trois axes : dialogue des arts, des cultures et des générations. Pour l'exécuter à partir de janvier, il va s'entourer de Jeanne Candel pour la transdisciplinarité, et de Dieudonné Niangouna pour l'ouverture culturelle. S'y ajoute Amine Adjina, «qui fait un théâtre de situation de manière brillante», commente-t-il. L'attention au texte constitue un parti pris fort, avec deux dramaturges associées, Magali Mougel et Adeline Olivier. Ces dernières œuvreront aussi au «lien entre la société civile et le théâtre», puisqu'elles travailleront sur des commandes qui permettront de jouer sur tout le territoire. En outre, chaque année, un moment de rassemblement avec les habitants d'Ivry aura lieu, sous le nom de Grandes Dionysies. Côté transmission et émergence, un partenariat avec le Studio-Théâtre de Vitry permettra un accompagnement des nouvelles compagnies sur deux ans. Le TQI restera en prise avec le monde, assure le futur directeur, non seulement sous forme de spectacles invités, mais aussi des représentations à l'étranger, notamment en Afrique de l'Ouest. **MATHIEU DOCHTERMANN**



EMILIE ARSETELI

Prix des Cent livres. Les Écrivains associés du théâtre (EAT) ont décerné leur prix Emmanuelle Marie à l'Espace Cesame, Sauvageur du Val-d'Oise.

Dernière édition du Festival de Martigues.

Le conseil d'administration du Festival de Martigues a décidé que la trentième édition (du 21 au 28 juillet) serait la dernière. Ce festival dédié aux cultures du monde combine des concerts (I Muvrini, Massilia Sound System...) et des spectacles folkloriques et musicaux dans l'espace public. Depuis sept ans, la fréquentation des concerts baissait. L'événement est soutenu par la Ville, le Département et la Région. Conçu par des bénévoles (Marc Péron, président, Philippe Moutte, vice-président en charge de l'artistique), il emploie 2 personnes qui seront licenciées.

Délais de paiement : le ministère primé.

Le ministère de la Culture a reçu, le 31 mai, le Prix des délais de paiement 2018 dans la catégorie Organismes publics. Le délai moyen de paiement

des fournisseurs du ministère de la Culture s'est réduit de 52 jours en 2014, à 20 jours en 2017, en administration centrale. Le ministère travaille avec plus de 8 000 fournisseurs dont près de 80% de PME ou TPE. 86% des factures sont payées dans les délais réglementaires.

IRMA : base en ligne.

La base de données de l'IRMA est maintenant disponible en ligne à l'adresse irmawork.com. Elle donne un accès gratuit sur des recherches par nom de structure ou de personne. Plus de 28 400 contacts sont recensés.

Écrire pour la rue :

la sélection. Six projets ont été sélectionnés pour le dispositif de résidences d'auteurs des arts de la rue initié par la SACD et le ministère de la Culture. Ils sont signés par : Alix Montheil (Compagnie AlixM) ; Clémence Barbier et Maïa Ricaud (Compagnie Les Chiennes nationales) ; Antoine Le Menestrel (Lézards bleus) ; Cyrille Atlan (Compagnie de l'Hyppoféroce) ; Félicien Graugnard et Thomas Suel (Melando) ; Dalila Boitaud (Compagnie Uz et Coutumes).

INTERNET

Un musée de la Sacem

La Sacem a ouvert l'accès à des archives numérisées, constituant ainsi un musée en ligne, gratuit. Depuis sa création en 1851, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique a constitué des kilomètres d'archive. 3 000 documents ont été mis en ligne dès l'ouverture, organisés en trois niveaux : les expositions (l'histoire du son du vinyle à Internet, Mai 68 en musique, Les femmes dans la création musicale...), l'actualité (anniversaires), les pièces uniques comme un entretien inédit de Serge Gainsbourg ou l'examen d'entrée à la Sacem de Barbara. Le projet a impliqué une dizaine de collaborateurs de la Sacem pendant un an et demi, avec le concours de Minit-L, agence de création et de communication, et de Idésculture, entreprise de services informatiques pour la culture. musee.sacem.fr **I**



D.R.

CANADA

Les Francofolies de Montréal ont fêté leurs 30 ans

Une très belle édition des 30 ans !» : c'est ainsi qu'a résumé Laurent Saulnier, le directeur de la programmation, pour dresser le bilan de cette édition anniversaire des Francofolies de Montréal (Québec). Fervent défenseur de la musique francophone, Laurent Saulnier ne veut plus parler unique-



Jacques-André Dupont et Laurent Saulnier

ment de «chanson francophone». Le festival comptait cette année un jour supplémentaire et 150 concerts gratuits, en plus des représentations en salle. L'événement a, selon ses organisateurs, atteint ses objectifs de billetterie et de ventes annexes (produits dérivés, restauration...). Il a été servi par des conditions météorologiques exceptionnelles, l'essentiel des concerts se déroulant en plein air, en plein

centre de la ville (principalement au sein du fameux Quartier des spectacles). «*La température nous a aidés, mais la très belle programmation nous a aidés encore plus*», s'est félicité Jacques-André

Dupont, le PDG des Francofolies. Revendiquant pas moins d'un million de spectateurs, l'édition a notamment été marquée par les prestations de Daniel Bélanger, Claude Dubois ou Émile Bilodeau. Des soirées ont rendu hommage à Jacques Brel et à Jacques Higel. Le jeune Hubert Lenoir, considéré comme la révélation du festival, s'est vu remettre le prix Félix-Leclerc et la bourse CKoi dotée de 30 000 dollars canadiens (20 000 euros). Côté artistes français, toujours très prisés par le public montréalais, notons les prestations remarquées de Juliette Armanet, Catherine Ringer, Camille, Grand Corps Malade, Eddy de Pretto, Angèle, Gaël Faye, Feu ! Chatterton et Gaëlle Faure. Le festival avait cette année développé des rendez-vous professionnels. Des Français y intervenaient lors d'ateliers-conférences, comme Malika Séguineau (Prodiss), Sébastien Zamora (Zamora Production), Kevin Douvillez (Réseau Chaïnon et ex-programmateur des Francofolies de La Rochelle) ou encore

Caroline Molko (Warner Chappell Music France). Les bons résultats financiers de l'édition 2018 ne permettront pas, à en croire les organisateurs, de combler le déficit enregistré l'an passé. Le rendez-vous, dont l'équilibre financier repose en grande partie sur des apports privés, peut toutefois compter sur l'opérateur télécom Bell. Le principal partenaire, qui a annoncé renouveler son sponsoring pour dix ans. Les Francofolies de Montréal sont produites par L'Equipe Spectra qui a un positionnement similaire au groupe Morgane (Francofolies de La Rochelle) en étant à la fois organisateur d'événements culturels d'envergure (Festival International de Jazz de Montréal, Montréal en Lumière...) et producteur audiovisuel. Elles conservent des liens avec La Rochelle (le festival français a été créé en 1985, trois ans avant son homologue québécois), notamment à travers le prix Felix-Leclerc, décerné réciproquement dans les deux festivals. Pour l'utilisation du nom, l'événement outre-Atlantique doit toujours régler des redevances à Morgane Production, organisatrice des Francofolies de La Rochelle. Des redevances «*élevées mais justifiées*», selon Laurent Saulnier. ■ NICOLAS MARC

AVIS PROFESSIONNELS

4 PROPOSITIONS DU SNES POUR AMÉLIORER LA DIFFUSION DES SPECTACLES

#1 Favoriser la diversité de l'offre culturelle à travers la France en développant les collaborations « public / privé »,

#2 Créer une aide à l'itinérance : prise en charge partielle par les régions ou l'État des coûts liés à la diffusion des spectacles (transport, frais d'approche, hébergement, voyages, frais de péages...),

#3 Mettre en place un crédit d'impôt théâtre : l' #ANOTA, Aide aux NOuveaux Talents, pour une meilleure irrigation des territoires,

#4 Accompagner le Spectacle vivant à l'ère numérique : simplification des démarches administratives, aides aux captations, création d'une plateforme du Spectacle vivant sur Internet.

musiques, théâtre, danse, humour, cirque...

MAIRIE DE PARIS



AVIS D'APPEL À PROJETS

pour l'occupation du bâtiment n°4 de
la Cartoucherie situé Route du Champ de
Manœuvre dans le 12^e arrondissement de Paris

Description des espaces mis à disposition : Au sein de la Cartoucherie, haut lieu de la création dramatique en France, le bâtiment n°4 a été investi en 1973 par l'association du Théâtre de l'Aquarium pour en faire un lieu de création théâtrale contemporaine offrant aux artistes un espace d'expérimentation et de recherche et au public un lieu de découverte d'auteurs contemporains et de formes innovantes. Son ambition s'inscrit pleinement dans le projet singulier et l'aventure collective de la Cartoucherie, dont les multiples acteurs concourent tous au soutien à la création et à la diffusion de spectacles vivants avec le souci de l'accueil de la diversité des cultures du monde.

L'ensemble immobilier n°4 de la Cartoucherie faisant l'objet du présent appel à projet représente une surface de 2 130 m² et comprend notamment :

- un hall d'accueil de 250 m²,
- une grande salle de spectacle de 320 places,
- une petite salle de 200 places,
- des locaux administratifs,
- un espace d'environ 400 m² servant d'atelier de construction,
- un espace de stockage partagé.

Ce théâtre est historiquement et principalement soutenu par le ministère de la Culture, en tant que lieu de création et de diffusion, outil de travail au service des compagnies, maintenant une ouverture au public régulière et développant des liens avec des structures partenaires, sur le site de la Cartoucherie et au-delà.

Objet de l'appel à projets : La Ville de Paris, propriétaire du site, lance un appel à projets en vue de la mise à disposition de l'ensemble immobilier décrit ci-dessus **à partir du 1^{er} janvier 2019**. L'occupation du site fera l'objet d'une convention d'occupation du domaine public de 6 ans entre la Ville de Paris et l'occupant désigné au terme de cette procédure. En lien avec le ministère de la Culture, une attention particulière sera portée aux propositions permettant d'inventer des modalités nouvelles d'accompagnement des artistes dramatiques et de leurs projets.

L'occupant pourra, par ailleurs, solliciter des financements, notamment publics. À ce titre, il pourra être accompagné financièrement par le ministère de la Culture pour l'exploitation du site et la mise en œuvre du projet pour lequel il aura été choisi dans le cadre d'une convention d'objectifs de trois ans.

Les structures candidates sont libres de proposer le projet artistique et culturel de leur choix pour exploiter ce lieu dans le respect de son identité et de l'histoire du site de la Cartoucherie.

Les dossiers de candidatures devront être remis avant le 27 juillet 2018 à 17h.

L'appel à projets comportant :

- le délai de publicité,
- les critères de sélection des candidatures,
- les modalités de candidature,
- les grandes étapes de la procédure,
- la composition du jury (dont le ministère de la Culture au titre du soutien à la création artistique et au spectacle vivant) est téléchargeable sur le site de la Mairie de Paris www.paris.fr/appelsaprojets depuis le 13 juin 2018.



LE VOLCAN, SCÈNE NATIONALE
DU HAVRE RECRUTE

SON ADMINISTRATEUR
GÉNÉRAL (H/F)

Le Volcan, scène nationale du Havre, recrute un(e) administrateur/ administratrice général(e).

Avec ses deux salles de 800 et 190 places au Grand Volcan et la perspective d'un second théâtre modulable de 400 places, la scène nationale propose chaque année plus de 60 spectacles pour près de 250 représentations publiques. Son équipe compte 35 salariés permanents.

À terme le Volcan développera ses activités sur deux sites, dont l'un entièrement nouveau qui contiendra notamment ses bureaux, une salle modulable et des studios de répétitions. Depuis 2009, le Volcan est un établissement public de coopération culturelle.

MISSIONS

Sous l'autorité du directeur, l'administrateur/administratrice général(e) développe les missions suivantes :

1. Gestion administrative générale de l'établissement :

- Responsable de la gestion administrative et économique de la Scène nationale ;
- Responsable du pôle administratif et financier : services comptable, administratif, ressources humaines.
- Veille à l'application des règles régissant l'activité de l'établissement ;
- Optimisation de la gestion de l'établissement ;
- Préparation des réunions statutaires ;
- Suivi des relations avec les partenaires publics, notamment dans l'élaboration et le suivi des dossiers de subvention ;

2. Gestion financière :

- Préparation du budget et suivi rigoureux de son exécution ;
- Préparation et suivi des budgets de production ;
- Responsable de l'exploitation des productions de l'établissement ;
- Production des analyses financières et fiscales et proposition des stratégies ;
- Organisation et contrôle de gestion rigoureux ;
- Participation à la recherche de financements.

3. Chef du personnel :

- Suivi de l'application de la convention collective correspondant à l'établissement et des accords d'entreprise en vigueur ;
- Suivi actif des instances représentatives du personnel ;
- Veille permanente de la législation et de la réglementation sociale ;
- Négociation, élaboration et suivi des contrats de travail du personnel permanent et intermittent.

PROFIL SOUHAITÉ

- Expérience solide et confirmée dans des fonctions analogues ;
- Très bonnes connaissances des enjeux et des fonctionnements du spectacle vivant ;
- Qualités managériales, relationnelles et rédactionnelles requises ;
- Autonomie, sens de l'organisation et de l'initiative, rigueur et discrétion ;
- Maîtrise de la comptabilité publique, et notamment de la nomenclature M4 ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Bon niveau d'anglais parlé et écrit.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION

CDI de droit privé, statut et rémunération de groupe 2 tels que définis dans la convention collective des entreprises artistiques et culturelles en fonction de l'expérience des candidats. Rémunération sur 13 mois.

Poste à pourvoir au plus tard le 15 octobre 2018. Lettre de candidature, accompagnée d'un CV, à adresser avant le 21 juillet 2018 exclusivement par mail à : dir@levolcan.com.

LE VIVAT



Scène Conventiionnée d'Intérêt National Art et Création, le Vivat mène un projet artistique emblématique mettant en avant la création artistique chorégraphique, théâtrale et musicale, dans deux espaces : le Vivat (salle modulable de 586 places) et la Maison des Artistes (lieu de résidence artistique).

Grâce à de nombreuses résidences de recherche ou de création, le Vivat soutient les jeunes artistes en facilitant à un large public un accès aux créations, notamment par le biais de collaborations avec de nombreuses structures de l'éducation, sociales et culturelles, d'insertion ou de soin.

Pôle de référence du spectacle vivant, pour la danse et le théâtre ainsi que la musique, Le Vivat se veut point de rencontre, un carrefour où différentes disciplines artistiques se croisent dans un esprit de dialogue et de découverte.

Le Vivat est porté par une équipe de 12 permanents, des intermittents et des bénévoles, accueille 12 000 à 15 000 spectateurs par an, son budget est de 1,2 millions €.

Le Vivat est conventionné par la Ville d'Armentières, l'Etat (DRAC Hauts-de-France) et la Région Hauts-de-France, et subventionné de plus par le Département du Nord, la MEL (Métropole Européenne de Lille), avec le soutien de l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique), EPSM Lille Métropole.

Les membres du Conseil d'Administration du Vivat recrutent leur :

DIRECTEUR.TRICE

MISSIONS •

Dans le cadre juridique et financier fixé par le Conseil d'Administration et dans le respect de ses orientations, le/la Directeur.trice du Vivat a pour missions principales de :

- Définir la programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire du Vivat, concevoir sa mise en œuvre, son développement et maintenir ainsi le statut de Scène Conventiionnée d'Intérêt National 'Art et Création', s'inscrivant dans un projet de territoire
- Porter ce projet en favorisant une production artistique de référence, visant à en garantir l'accès au plus grand nombre ; renforcer la mission existante de médiation envers les publics ; soutenir l'accompagnement des artistes en résidence
- Comprendre et renforcer le positionnement du Vivat comme un acteur culturel du développement territorial, en vue d'un rayonnement local, régional et transfrontalier
- Développer les réseaux et partenariats à l'échelle locale, nationale et transfrontalière, avec les associations, les institutions et collectivités territoriales, les acteurs culturels
- Elaborer le budget, rechercher les moyens de le mettre en œuvre, diversifier les financements, superviser la faisabilité économique des projets, en collaboration avec l'Administratrice et en accord avec le Conseil d'administration
- Encadrer l'équipe dans un esprit collaboratif
- Définir la stratégie de communication et de développement des publics
- Garantir en collaboration avec le Directeur technique, la sécurité des personnes et des bâtiments

PROFIL •

Vous avez une expérience de direction d'un établissement ou d'un service, et de conduite de projets artistiques et culturels. Vous possédez un bon niveau de culture générale, de connaissances du spectacle vivant et des politiques culturelles. Curieux.se, vous êtes en veille permanente sur la création artistique actuelle.

Vous avez des qualités relationnelles permettant d'animer une coopération sereine et fructueuse avec les membres du Conseil d'Administration, les partenaires et financeurs.

Vous avez une expérience d'encadrement d'équipe et de gestion des ressources humaines : vous travaillez dans un esprit de concertation et fédérez les énergies pour déployer la mise en œuvre du projet de l'Etablissement.

Ouvert.e d'esprit, vous possédez une excellente capacité à développer des partenariats, tant sur le plan culturel qu'économique, qu'à l'échelle locale et nationale.

Vous souhaitez proposer un projet, qui soit à la fois emblématique de l'histoire du Vivat, ambitieux dans son inscription sur le territoire et faisant preuve d'innovation.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT •

Date limite de candidature : 30/07/2018

A l'issue d'une première sélection, les candidat.e.s retenu.e.s pourront consulter un cahier des charges leur permettant d'élaborer leur projet (entre 5 et 10 pages maximum) pour Le Vivat. Ils.elles le défendront devant un jury fin octobre / début novembre.

CONDITIONS •

Rémunération selon la grille SYNDEAC et expérience - CDI de droit privé à temps complet.

Poste basé à Armentières, à pourvoir au 1er mars 2019.

Les dossiers de candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser exclusivement à ProfilCulture Conseil au plus tard le 30 juillet 2018 en cliquant sur « Postulez »

ODÉON

THÉÂTRE DE L'EUROPE

Le Théâtre national de l'Odéon recrute

SON DIRECTEUR / SA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

Description de l'établissement :

Théâtre national, l'Odéon - Théâtre de l'Europe a pour mission de présenter au public le plus large choix possible d'œuvres théâtrales classiques et contemporaines, françaises et étrangères, particulièrement européennes. Depuis 2006, il dispose en outre de 2 salles aux Ateliers Berthier, situées dans le 17ème arrondissement de Paris. Il est dirigé par Stéphane Braunschweig depuis 2016.

L'emploi à l'Odéon - Théâtre de l'Europe représente près de 162 équivalents temps plein, dont plus de 120 salariés permanents en CDI.

Description du poste :

Le Directeur / La Directrice des Ressources Humaines de l'Odéon - Théâtre de l'Europe est amené(e) à intervenir dans tout domaine relatif aux ressources humaines de l'établissement, qu'il relève des relations individuelles ou collectives de travail.

Il / Elle est responsable, en liaison avec l'administratrice :

- du suivi des emplois et de la gestion individuelle des carrières des salariés permanents (recrutement, évolution de carrière, accès à la formation).
- de la préparation des négociations annuelles obligatoires, du suivi de la mise en œuvre des dispositions conventionnelles applicables au sein du théâtre et de l'élaboration des projets d'accords d'entreprise.
- de la préparation et de la participation aux instances représentatives du personnel (Délégation Unique du Personnel) et de l'organisation des élections professionnelles.
- de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de formation.
- de la gestion et du suivi du temps de travail de l'ensemble des personnels.
- du suivi effectif des budgets de personnel.

Il / Elle encadre une équipe de trois collaborateurs.

Profil et qualités requises :

De formation Bac +5 en droit social et/ou ressources humaines, expérience de 5 ans minimum dans des fonctions similaires.

Pragmatique et organisé(e), vous avez de réelles aptitudes rédactionnelles ainsi que relationnelles, et la capacité à établir un dialogue permanent avec la hiérarchie, les salariés et les instances représentatives du personnel.

Conditions d'emploi :

Contrat à durée indéterminée à temps plein, statut cadre de direction.
 Le poste est à pourvoir dès que possible.
 Salaire selon profil et expérience.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à recrutement@theatre-odeon.fr

OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE

Établissement public de coopération culturelle, l'Opéra de Rouen Normandie a pour mission la production et la diffusion de spectacles. Récemment labellisé Théâtre Lyrique d'Intérêt National, il défend plus particulièrement le renouvellement des formes lyriques et la création contemporaine, il développe une politique dynamique en direction de tous les publics et un lien étroit avec le territoire normand. L'Opéra de Rouen Normandie propose une saison de 150 représentations au Théâtre des Arts et à la Chapelle Corneille - Auditorium de Normandie. Il déploie également une programmation en diffusion sur tout le territoire normand. Avec une équipe de 100 permanents (dont 40 musiciens) et plus de 100 000 spectateurs par an, il est la principale structure culturelle de Normandie.

L'Opéra de Rouen Normandie recrute Contrats à durée indéterminée

• Un(e) régisseur / régisseuse général(e)

Il, elle est responsable de la préparation, de l'organisation, de la mise en œuvre technique, de l'exploitation des spectacles lyriques, chorégraphiques et symphoniques et des manifestations produits ou accueillis par l'Opéra tant sur le plan des moyens humains que matériels.

• Un(e) chargé(e) de production

Il, elle contribue à la mise en œuvre de la programmation : il, elle assure la préparation et l'organisation de la programmation de l'Opéra de Rouen Normandie ainsi que l'accueil des artistes. Il, elle est principalement dédié(e) aux projets de la Chapelle Corneille.

• Un(e) régisseur / régisseuse de l'orchestre et des chœurs

Il, elle contribue à la coordination technique et administrative de l'ensemble des activités de l'orchestre et des chœurs.

• Un(e) chargé(e) de la communication et des éditions papier

Il, elle prend part à l'élaboration des outils de communication pour la promotion de la programmation et de l'image de l'Opéra de Rouen Normandie. Il, elle assure le suivi des documents imprimés, de la conception à la fabrication et diffusion.

• Un(e) chargé(e) de la communication web et multimedia

Il, elle prend part à l'élaboration des outils de communication en ligne (réseaux sociaux, web) pour la promotion de la programmation et de la vie de l'Opéra de Rouen Normandie. Il, elle propose et crée des contenus multimédias (vidéos, photos...) et assure la mise à jour du site internet et la diffusion de la newsletter.

• Un(e) responsable du mécénat et des relations entreprises

Il, elle assure le développement et le suivi des partenariats avec les entreprises. Il, elle contribue à la stratégie mécénat de l'Opéra, organise la prospection des nouveaux partenaires, assure le suivi des conventions, contreparties, réceptions, et anime la vie du club des partenaires de l'Opéra de Rouen Normandie.

ANNONCES COMPLÈTES SUR
PROFILCULTURE.COM ET OPERADEROUEN.FR



DIRECTION
MARC MINKOWSKI

LA DIRECTION DE PRODUCTION ET TECHNIQUE DE L'OPERA
NATIONAL DE BORDEAUX RECHERCHE UN

CHEF SERVICE LUMIERE ET VIDEO (H/F)

MISSIONS

Sous la responsabilité du Directeur de production et technique, il/elle a en charge :

● SCÉNIQUE/PRODUCTION

Assurer la préparation des productions et déterminer avec les équipes artistiques les besoins des productions

Mise en œuvre :

- > Vérifier/valider les plans lumières-vidéos, établir les dossiers de production ; concevoir et mettre en œuvre les réponses techniques
- > Gérer le parc matériel / Location de matériel
- > Pour les manifestations extérieures : repérage, études, devis, plans lumière, ...

Représentations :

- > Piloter le travail de son équipe et encadrer les montages des productions notamment dans le respect des normes de sécurité. Prendre en charge la réalisation des reprises lumières et vidéos en collaboration avec le régisseur

Tournées :

- > Assurer la préparation des tournées et leurs suivis
- > Assurer la mise en œuvre de l'adaptation des plans lumières et vidéos pour les programmes du Ballet

● ANIMER UNE ÉQUIPE DANS LE CADRE DES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE

● ENTRETIEN BÂTIMENTAIRE

En collaboration avec les services intérieurs :

- > Organiser les vérifications et maintenances électriques obligatoires sur les matériels lumières et vidéo y compris lustre du GTB et de la lumière de salle
- > Participer à l'élaboration et suivi des travaux en relation avec les équipements scéniques

COMPÉTENCES

Il/Elle devra disposer des qualités et des compétences suivantes :

- Bac+2 minimum dans les métiers Lumière et Vidéo
- Expérience significative d'au moins 5 ans sur poste équivalent - Connaissance de l'électricité, des réseaux, de la Vidéo
- Habilitation électrique
- Bonne maîtrise des logiciels de bureautique, dessin CAD
- Culture artistique et du spectacle vivant souhaitée
- Pratique de l'anglais souhaitée

CONDITIONS DU POSTE

- Emploi permanent à temps complet à pourvoir au 3 septembre 2018
- Horaires décalés (travail soir et week-end)
- Rémunération statutaire de la Fonction Publique Territoriale (Cadre d'emplois des Techniciens)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (courrier de motivation et curriculum vitae) jusqu'au : **30 juin 2018 inclus**.
Par courrier à l'attention de la Direction des Ressources Humaines (adresse ci-dessous) ou par courriel à : s.hillion@onb.fr

Opéra National de Bordeaux, Place de la Comédie
B.P.90095 - 33025 Bordeaux Cedex
opera-bordeaux.com



Opéra National de Bordeaux - N° de licences : 1-1073174 ; DOS201137810 - Juin 2018



DIRECTION
MARC MINKOWSKI

LES ATELIERS DECOR DE L'OPERA NATIONAL DE BORDEAUX
RECHERCHENT UN

CHEF SERRURIER CONSTRUCTEUR (H/F)

POUR SA DIRECTION DE PRODUCTION ET TECHNIQUE

MISSIONS

Sous la responsabilité et en lien avec la Cheffe des Ateliers Décor, il/elle a en charge

● **La Maîtrise d'œuvre des projets** (Elabore un plan de travail du service Serrurerie, veille au respect des délais, des budgets, et des normes de sécurité et de qualité ; étudie les maquettes et les plans en concertation ; recherche de solutions pour la fabrication (coût, rapidité et encombrement, poids), des éléments)

● **L'organisation et la coordination technique, en lien avec la cheffe d'atelier et des parties prenantes** (Il assure l'étude et l'interprétation des maquettes des scénographes puis la réalisation des décors, propose les moyens à mettre en œuvre et élabore les plans de constructions)

● **L'encadrement et l'animation de l'équipe en collaboration avec la cheffe d'atelier** (Anime et coordonne le service Serrurerie (gestion du temps de travail du personnel permanent comme du personnel intermittent) et veille à la bonne configuration des postes de travail et au bon état des installations)

● **De l'organisation et la coordination logistique** (Prépare les devis pour validation par la cheffe d'atelier ; organise avec elle et l'assistant technique la nomenclature de marquage des décors, la pesée des éléments construits en vue des inventaires)

● **Du respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'atelier, de ces installations et des ouvrages métalliques**

COMPÉTENCES

Il/Elle devra disposer des qualités et des compétences suivantes :

- CAP serrurier-métallier, BEP Charpentes métalliques / ouvrages métalliques, Bac Pro, BTS Construction Métallique, ou autres diplômes équivalents
- Expérience significative sur poste équivalent, idéalement dans le spectacle vivant
- Bonne maîtrise des logiciels de bureautique, notions Autocad
- Compétences d'encadrement et d'animation d'équipe
- Manutention d'éléments de décors

CONDITIONS DU POSTE

- Emploi permanent à temps complet
- Rémunération statutaire de la Fonction Publique Territoriale (Cadre d'emplois des Techniciens)

Dossier de candidature (courrier de motivation et curriculum vitae) à adresser s'il vous plaît avant le : **30 juin 2018 inclus**
Par courrier à l'attention de la Direction des Ressources Humaines (adresse ci-dessous) ou par courriel à : s.hillion@onb.fr

Opéra National de Bordeaux, Place de la Comédie
B.P.90095 - 33025 Bordeaux Cedex
opera-bordeaux.com



Opéra National de Bordeaux - N° de licences : 1-1073174 ; DOS201137810 - Juin 2018

NEST

Le Théâtre du Nord Est – NEST – Centre Dramatique National Transfrontalier de Thionville Grand Est

Le Nest- CDN Transfrontalier de Thionville Grand Est mène des missions de création, d'accueil, de formation professionnelle et d'actions artistiques. Une saison constituée d'une quinzaine de spectacles et deux festivals, des tournées avec une soixantaine de représentations. Intégré(e) dans une équipe de permanents de 19 personnes organisée en pôles, vous serez attaché(e) au pôle Technique.

■ **Régisseur(euse) général(e)**

MISSIONS

Sous l'autorité et la responsabilité du directeur technique, les activités principales sont : de préparer et de planifier l'accueil technique des spectacles et manifestations (évaluation des besoins en personnels et en matériel), dans le respect des enveloppes budgétaires prédéfinies ; de l'édition et du suivi des pièces administratives ; d'animer l'équipe de 4 techniciens permanents, associée à une équipe de techniciens intermittents ; de s'assurer du respect des dispositions réglementaires en matière de sécurité.

EXPERIENCE ET FORMATION

Formation supérieure en relation avec le poste et expérience réussie à un poste similaire souhaitée ; Pratique de montage "Hors les Murs" ; Sens des responsabilités, esprit d'initiative ; Qualités relationnelles, sens du travail en équipe ; Maîtrise de l'outil informatique connaissance souhaitée du logiciel de planification TIS ; Pratique de l'anglais ; Grande disponibilité ; Formation complémentaires souhaitées : SSIAP1, Accroches, CACES, habilitation électrique.

■ **Régisseur(euse) lumière**

MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur technique et du régisseur général au sein du pôle technique, le ou la régisseur (euse) lumière a pour missions principales : d'assurer la régie lumière des spectacles ou événements programmés ; D'intervenir sur le montage, l'exploitation et le démontage du matériel scénique utilisés pour les créations et les spectacles accueillis au Nest où dans tout autre lieu « Hors les murs » ; De ranger et d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien courant du matériel ; De coordonner le travail des techniciens intermittents ; De veiller à l'accueil des compagnies et au suivi des fiches techniques ; D'assurer le suivi et la mise à jour des fiches techniques des lieux de spectacle du NEST ; Possibilité d'assurer le suivi des productions du NEST en tournée ; De gérer le stock des consommables ; De suivre la réglementation ERP en matière d'incendie, d'hygiène et de sécurité ; De garantir l'application des plannings de travail établis par la direction technique.

EXPERIENCE ET FORMATION

Expérience professionnelle confirmée d'au moins 3 ans dans le domaine du spectacle vivant, en tant que permanent ou qu'intermittent du spectacle ; Titulaire d'un diplôme de niveau III d'une école supérieure ou d'une certification professionnelle de même niveau délivrée par un centre de formation professionnelle ; Bonne connaissance en levage ; Maîtrise des équipements lumières traditionnels et pupitres Avab ; Formation à l'habilitation électrique ; Formation CACES ; Connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Autocad...) ; Connaissance des règles de sécurité (SSIAP1 apprécié) ; Permis B obligatoire.

Dépôts des candidatures avant le 5 août 2018 (CV et lettre de motivation) à l'attention Monsieur Thomas Zenasni, directeur technique exclusivement par mail à l'adresse : recrutement@nest-theatre.fr

Prise de fonction au plus tard le jeudi 20 septembre 2018
 Rémunération: selon grille SYNDEAC et expérience

Vous pouvez retrouver les annonces complètes sur www.profilculture.com

TNS Théâtre National de Strasbourg

Le Théâtre National de Strasbourg,
 École Supérieure d'Art Dramatique recrute
Un régisseur général (H ou F)

Intégré-e à la direction technique, membre d'une équipe de trois régisseurs généraux et sous l'autorité du directeur technique et de son adjoint, vous assurez, pour la partie qui vous concerne les fonctions suivantes :

En relation étroite avec le metteur en scène et ses principaux collaborateurs artistiques, sous l'autorité du directeur technique et en liaison avec les chefs de service concernés, vous :

- Coordonnez la préparation et l'exploitation au siège et en tournée des spectacles produits ou coproduits par le TNS. Vous encadrez également l'organisation des spectacles accueillis par le TNS.
- Organisez et coordonnez toutes les actions liées à la vie d'un spectacle (préparation, répétitions, montage, exploitation, démontage, archivage, tournée, reprises) ;
- Êtes l'interlocuteur-trice technique privilégié-e de l'équipe artistique et assurez l'interface entre celle-ci et les directions techniques et de production.
- Êtes chargé-e de la rédaction de la fiche technique des productions et de sa mise en œuvre et vous vous assurez de la mise en application des demandes techniques des équipes invitées.

Annnonce complète sur le site : <http://www.tns.fr/emplois-et-march%C3%A9s>

Profil requis :

- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire dans le domaine du spectacle vivant
- Aisance dans la gestion des relations d'équipe et sens de l'organisation
- Maîtrise des outils bureautiques, de planification et gestion du personnel
- Connaissance d'un logiciel CAO/DAO, particulièrement Autocad
- Pratique courante de l'anglais
- Appétence pour les nouvelles technologies, notamment réseau
- Permis B obligatoire
- Travail en soirée et dans les week-end.

La possession d'un SSIAP 1 ainsi que du Caces des PEMP seraient assurément un plus.

Poste en CDI (catégorie Cadre) à pourvoir à compter du 2 janvier 2019 avec quelques jours de prise de poste en décembre 2018.

Date limite de dépôt des candidatures : 10 juillet 2018 ; entretiens en septembre. Rémunération selon grille de salaire du TNS, formations et expérience.

Adresser les candidatures (lettre de motivation et CV) à

M. le Directeur, Théâtre National de Strasbourg
 1 avenue de la Marseillaise, BP 184/R567005, Strasbourg Cedex
 Ou par mail c.elhimer@tns.fr

NOUVELLE FORMULE

LE MAGAZINE DE LA VIE THÉÂTRALE



Disponible en kiosque, librairies et par abonnement sur www.magazine theatres.com

Structures de création et de diffusion

Direction

LE VIVAT, Scène Conventionnée d'Intérêt National Art et Création.

Directeur (h/f). → Voir page 15

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE.

Délégué général (h/f). francoise.demaria@radiofrance.com

PÔLE PIXEL à Villeurbanne (69). Directeur (h/f). Cand. avant le 10/07. recrutement@polepixel.fr

L'AVANT SEINE à Colombes (92). Directeur (h/f). Cand. avant le 20/06. Pour le 1/11. Par courrier, www.lavant-seine.com

Administration / production / diffusion

LE VOLCAN au Havre (76). Administrateur général (h/f).

→ Voir page 14

ODÉON, THÉÂTRE DE L'EUROPE. Directeur des ressources humaines (h/f).

→ Voir page 16

OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE. Chargé de production (h/f).

→ Voir page 16

FRANCE FESTIVALS. Chargé d'administration et de communication (h/f). Cand. avant le 2/07. CDI à pourvoir mi-septembre. https://bit.ly/2LISdD3; contact@francefestivals.com

AGENCE SINE QUA NON à Saint-Nazaire (44). Chargé de diffusion (h/f). CDD temps partiel du 01/10 au 31/03. info@agence-sinequanon.com

COMPAGNIE KASTORAGILE à Lyon (69). Administrateur de production (h/f). Pour fin juillet. recrutement@kastoragile.com

COMPAGNIE LE TEMPS DE VIVRE - RACHID AKBAL, à Colombes (92). Administrateur (h/f). Cand. avant le 10/07. Entretiens dès le 16/07. Pour octobre. administration@le-temps-de-vivre.info

CIE SYLVIE GUILLERMIN à Grenoble (38). Chargés de production, de diffusion (h/f). Cand. 10/07. Entretiens dès le 19/07. CDD 12 mois pour le 15/10. contact@ciesylvieguillermin.com

ENSEMBLE LES TALENS LYRIQUES à Paris. Chargé de diffusion (h/f). Cand. 30/06. CDI à pourvoir le 1/09. recrutement@

lestalenslyriques.com

COMPAGNIE L'ARTIFICE - LA MINOTERIE à Dijon (21). Attaché d'administration (h/f); CDD 9 mois renouvelable et évolutif à pourvoir le 25/09 + Chargé de développement (h/f); Cand. avant le 30/06; CDD 10 mois temps partiel pour le 28/08. recrutement.lartifice@gmail.com

COMPAGNIE DES DRAMATIQUES à Cachan (94). Administrateur (h/f). Poste à pourvoir début juillet. p.huillery@dramaticules.fr

AMARILLIS à Angers (49). Assistant administration, production, communication (h/f). CDD évolutif en CDI. Cand. avant le 30/06. Poste à pourvoir le 5/12. administration@amarillis.fr

COMPAGNIE DYPTIK à Saint-Étienne (42). Chargé d'administration et production (h/f). Cand. 31/07. ciedyptik@gmail.com

COLLECTIF A/R à Lyon. Chargé de production (h/f). Cand. 2/07. Entretiens dès juin. CDD pour septembre. arcollectif@gmail.com

→ Voir page 16

Communication / relations publiques

OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE. Chargé de la communication et des éditions papier (h/f) + Chargé de la communication web et multimedia. → Voir page 16

SCÈNE NATIONALE DE L'ESSONNE, AGORA-DES-NOS (91) Attaché aux relations avec le public/billetterie (h/f). Cand. avant le 27/06. CDI pour le 4/09. administration@theatreagora.com

LIEUX PUBLICS à Marseille. Directeur de la communication et des relations publiques (h/f). Cand. avant le 26/06. CDI à pourvoir le 1/08. Cand. avant le 26/06. c.martin@lieuxpublics.com

THÉÂTRE DE LORIENT (56). Responsable de la communication (h/f). Cand. avant le 5/07. Pour le 1/09. recrutement@theatredelorient.fr

AY-ROOP à Rennes (35). Chargé de communication (h/f). Cand. 27/06. Entretien le 6/07. CDI pour le 3/09. recrutement@ay-roop.com

MIXLAB - LA BELLE ÉLECTRIQUE à Grenoble (38). Attaché à la communication digitale, community manager (h/f). Cand. 29/06. Entretiens dès le 11/07.

CDD 1 an dès le 27/08. Référence

«Chargé(e) de communication digitale». direction@la-belle-electrique.com

Technique

OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE. Régisseur général (h/f) + Régisseur de l'orchestre et des chœurs (h/f). → Voir page 16

OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX. Chef service lumière et vidéo (h/f) + Chef serrurier constructeur (h/f). → Voir page 17

NEST. Régisseur général (h/f) + Régisseur lumière (h/f).

→ Voir page 18

THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG. Régisseur général (h/f). → Voir page 18

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE CRÉTEIL ET DU VAL-DE-MARNE - CIE KÄFIG. Directeur technique (h/f). www.profilculture.com

L'AUTRE CANAL à Nancy (54). Régisseur principal (h/f). Cand. avant le 28/06. CDI pour le 1/09. recrutement@lautrecanalnancy.fr

L'AVANT-SCÈNE COGNAC (16). Régisseur général (h/f). Poste à pourvoir le 3/09. administration@avantscene.com

OPÉRA NATIONAL DE LORRAINE. Directeur technique (h/f). Cand. avant le 27/06. Pour le 4/07. recrutement@opera-national-lorraine.fr

THÉÂTRE-SÉNART à Lieusaint (77). Régisseur plateau (h/f); Cand. le 30/06. CDI pour le 1/09. www.theatre-senart.com

ARA à Roubaix (59). Régisseur (h/f). Cand. 1/07. Pour le 1/09. Ref. «RECRUTEMENT REGISSEUR». recrutementara@ara-asso.fr

Comptabilité

FAI-AR à Marseille. Comptable unique (h/f). Cand. avant le 26/06. Entretien le 5/07. CDI à pourvoir fin août. recrutement@faiar.org

Autres

OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE. Responsable du mécénat et des relations entreprises. → Voir page 16

GARE À COULISSES - CIE TRANSE EXPRESS à Eurre (26). Coordinateur (h/f). Cand. avant le 27/06. Entretiens dès le 2/07. À pourvoir le 20/08. kiosque@transe-express.com

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettredu spectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

Fonction publique territoriale

VILLE DE LA COURNEUVE (93), Directeur (h/f) Centre Culturel Jean Houdremont, scène conventionnée. Cand. 31/08. culture.courneuve@ville-la-courneuve.fr

VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78). Chargé de projets culturels (h/f) + Gestionnaire comptable et logistique de manifestations culturelles (h/f). www.saintgermainenlaye.fr

AMIENS METROPOLE (80) Chargé des relations aux publics (h/f) pour le Safran. Cand. avant le 28/06. www.amiens.fr

VILLE DE L'HAÏ-LES-ROSES (94). Chargé de production et d'administration de l'espace culturel Dispan de Floran (h/f). www.profilculture.com

VILLE DE SAINT-BARTHÉ-LEMY-D'ANJOU (49). Directeur des affaires culturelles (h/f). Cand. 17/08. Pour le 1/01. s.soufflet@ville-stbarth.fr

VILLE DE LYON (69). Une équipe artistique pour diriger le Théâtre du Point du Jour (h/f). Cand. 20/07. Pour juin 2019. sophie.lacroix@mairie-Lyon.fr; bastien.colas@culture.gouv.fr

VILLE DE HOUILLES (78). Directeur des affaires culturelles (h/f). emploi@ville-houilles.fr

VILLE DE BEAUGENCY (45). Directeur des affaires culturelles et patrimoniales (h/f). Par courrier. www.beaugency.fr

VILLE D'ARGENTEUIL (95). Responsable communication (h/f) pour Le Figuier Blanc et La Cave. CDD 1 an. Cassandre.deweine@ville-argenteuil.fr

MOUVEMENTS

DRAC Bourgogne-Franche-Comté. Anne Matheron est directrice régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche-Comté, succédant à Bernard Falga qui a fait valoir ses droits à la retraite en mars. Anne Matheron était DRAC adjointe en Occitanie Midi-Pyrénées, directrice du pôle création.



NATHALIE BLANC

Comédie de Reims. Chloé Dabert succédera à Ludovic Lagarde à la direction de la Comédie de Reims CDN, en janvier 2019.

Comédie de l'Est. La succession de Guy-Pierre Couleau à la direction de la Comédie de l'Est-CDN à Colmar est confiée au duo Émilie Capliez et Matthieu Cruciani (compagnie The Party), à partir de janvier 2019.

Théâtre Molière Sète. Arnaud Champenois, ex-administrateur de la MC2 Grenoble et du Festival d'Avignon, est nommé directeur administratif et financier du Théâtre de Sète, scène nationale archipel de Thau. Richard Hoarau est nommé chef comptable. Émilie Dezeuze, ex-secrétaire de direction au Théâtre de la Renaissance d'Oullins, sera chargée de production à partir de juillet.

Théâtre des Quartiers d'Ivry. Jean-Pierre Baro succédera en janvier à Élisabeth Chailloux à la direction du Théâtre des Quartiers d'Ivry CDN du Val-de-Marne.

Le Préau. La comédienne et metteuse en scène Lucie Bérélowitsch est nommée à la direction du Théâtre du Préau, CDN de Vire-Normandie, pour succéder, en janvier, à Pauline Sales et Vincent Garanger.

Danse Dense. Émilie Peluchon, chargée de mission danse au Département du Val-d'Oise, va diriger Danse Dense, pôle d'accompagnement pour l'émergence chorégraphique, à Pantin (93). Elle prendra la suite de Annette Jeannot qui part à la retraite.

Bains-Douches. Sylvain Dépée succédera en septembre à Jean-Claude Marchet, fondateur et directeur de la scène de musiques actuelles de Lignières-en-Berry (18). Sylvain Dépée est agent de développement de la ville d'Issoudun (36) et bénévole aux Bains-Douches depuis 2008.

Lalanbik. Marika Bazaline a été recrutée à l'administration et production de Lalanbik, centre de ressources pour le développement chorégraphique de l'Océan Indien.

AJMI. Aida Belhamd est directrice artistique de l'Association pour le jazz et la musique improvisée (AJMI), à Avignon (84). Elle était instructrice et contrôleuse au Fonds social européen à la Région PACA. Elle succède à Pierre Villeret, parti contribuer au lancement du Walter, salle qui ouvrira en septembre, à Bruxelles.



D.R.

NEST. Stéphane Meyer, administrateur général de Nest CDN de Thionville Grand Est depuis 2010, en a été promu directeur adjoint.

Gaîté lyrique. Baptiste Vadon, ex-directeur adjoint du développement et des nouveaux médias pour *Les Inrockuptibles*, remplace Laure Vergne, directrice de la communication de la Gaîté lyrique, à Paris.

Théâtre Marigny. Aux côtés de Jean-Luc Choplin, directeur du Théâtre Marigny, à Paris, Elsa Vautrain (GMBa Seleo) est administratrice, Nicolas Pierchon (agence Jacques Thélen) directeur de production, Olivier Noel directeur technique et Henri-Louis Peraro coordinateur artistique et événementiel (venus du Théâtre du Châtelet). Thierry Messonnier assure la communication.

In Vivo. l'agence In vivo se réorganise après son implantation à Uzès (30). Faustine Fradin, chargée de production au sein de la structure, en devient administratrice. Simon Chapuis lui succède. Il était assistant de production à Jazz in Marciac.



D.R.

Fontevraud. Dominique Jauzenque arrive à la direction du centre culturel de rencontre de Fontevraud-l'Abbaye (49). Il était responsable des relations presse et relations extérieures du Domaine de Chaumont-sur-Loire (41). Il remplace Françoise Baudin qui fait valoir ses droits à la retraite.

CRJBFC. Miriam Rosicarelli arrive comme chargée de l'information du Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté. À la suite de Hoël Germain, en partance fin juin, elle sera attachée à l'information et la communication.

Nouveau Pavillon. Sylvain Girault quitte ses fonctions de directeur du Nouveau Pavillon, scène de musiques à Bouguenais (44). Maël Hougron (PHOTO) prend le relais, venant de la direction de la culture d'Orvault (44).



D.R.

PARCOURS

Matthieu Rietzler à l'Opéra de Rennes

Il prend la tête d'une structure désormais associée à Angers-Nantes Opéra.

À première vue, c'est un jeune professionnel du milieu de la danse qui prend la direction de l'Opéra de Rennes. Matthieu Rietzler, 37 ans, est secrétaire général de la Maison de la danse, à Lyon depuis 2012. Il reconnaît qu'en proposant un projet ouvert sur le territoire et sur la capacité à travailler en réseau, il adapte ce qu'il a appris auprès de Dominique Hervieu, directrice de la Maison de la danse : « Elle m'a aussi montré comment on peut travailler avec un budget contraint » s'amuse-t-il. Mais, en réalité,



D.R.

avec l'opéra, Matthieu Rietzler revient à ses premières amours : « J'ai fait beaucoup de piano, mais je dois ma première émotion lyrique à un *Così fan Tutte* à Nancy », où, étudiant, il effectuait un stage durant ses études de commerce. Issu du milieu rural où son père dirige un centre de formation professionnelle agricole, le jeune Matthieu baigne dans la musique. Sa mère infirmière est aussi fondatrice d'une école de musique. Entré pour un stage à l'opéra, il finit par y tenir un poste à mi-

temps en parallèle de ses études. Après l'expérience nancéenne, et un DESS de management public en prime, Matthieu Rietzler rejoint l'Opéra du Rhin. Il y travaille sur l'action en direction du jeune public et, grâce à Bertrand D'At qui dirigeait le CCN-Ballet du Rhin, il découvre la danse. En 2008, il devient secrétaire général de l'Opéra de Lille. « L'expérience avec Caroline Sonrier a été exceptionnelle. Elle invente ce que peut être un opéra du XXI^e siècle, détaché des habitudes de fonctionnement issues du XIX^e et qui sont encore si présentes ! J'ai beaucoup appris à ses côtés, en particulier la place qu'un opéra doit occuper dans une ville d'aujourd'hui ». Il découvre aussi la danse la plus contemporaine que l'Opéra de Lille accompagne. « Je me suis dit que si je restais dans le milieu de l'opéra, je n'en sortirais plus. J'ai donc envoyé ma candidature à la Maison de la danse. » D'où le parcours singulier d'un jeune musicien passionné qui passe par la danse pour revenir à l'opéra. **I. P. V.**